

*Projet présenté par le Conseil d'Etat*

*Date de dépôt : 23 juillet 2015*

## **Projet de loi**

### **accordant une aide financière annuelle de 515 000 F pour les années 2016 à 2019 à l'association F-Information**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

#### **Art. 1 Contrat de prestations**

<sup>1</sup> Le contrat de prestations conclu entre l'Etat et l'association F-Information est ratifié.

<sup>2</sup> Il est annexé à la présente loi.

#### **Art. 2 Aide financière**

<sup>1</sup> L'Etat verse, pour les années 2016 à 2019, un montant annuel de 515 000 F à l'association F-Information, sous la forme d'une aide financière monétaire d'exploitation au sens de l'article 2 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005.

<sup>2</sup> Dans la mesure où l'aide financière n'est accordée qu'à titre conditionnel au sens de l'article 25 de la loi sur les indemnités et les aides financières du 15 décembre 2005, son montant fait l'objet d'une clause unilatérale du contrat de prestations. Cette clause peut être modifiée par décision du Conseil d'Etat dans les cas visés par l'article 8, alinéa 2.

#### **Art. 3 Programme**

Cette aide financière est inscrite au budget annuel de l'Etat voté par le Grand Conseil sous le programme « O09 Intérieur ».

#### **Art. 4 Durée**

Le versement de cette aide financière prend fin à l'échéance de l'exercice comptable 2019. L'article 9 est réservé.

**Art. 5 But**

Cette aide financière doit permettre à F-Information de contribuer à réaliser dans les faits l'égalité dans la formation, au travail et dans la famille, via une mise à disposition d'un centre d'information, d'orientation et de documentation spécialisé sur les questions féminines à Genève.

**Art. 6 Prestations**

L'énumération, la description et les conditions de modifications éventuelles des prestations figurent dans le contrat de droit public.

**Art. 7 Contrôle interne**

Le bénéficiaire de l'aide financière doit respecter les principes relatifs au contrôle interne prévus par la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013.

**Art. 8 Relation avec le vote du budget**

<sup>1</sup> L'aide financière n'est accordée qu'à la condition et dans la mesure de l'autorisation de dépense octroyée par le Grand Conseil au Conseil d'Etat dans le cadre du vote du budget annuel.

<sup>2</sup> Si l'autorisation de dépense n'est pas octroyée ou qu'elle ne l'est que partiellement, le Conseil d'Etat doit adapter en conséquence le montant de l'aide financière accordée, conformément à l'article 2, alinéa 2.

**Art. 9 Contrôle périodique**

Un contrôle périodique de l'accomplissement des tâches par le bénéficiaire de l'aide financière est effectué, conformément à l'article 22 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, par le département présidentiel.

**Art. 10 Lois applicables**

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013, ainsi qu'aux dispositions de la loi sur la surveillance de l'Etat, du 13 mars 2014.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les Députés,

Le projet de loi qui vous est soumis a pour but d'octroyer une aide financière annuelle à l'association F-Information, pour les années 2016, 2017, 2018 et 2019. Cette aide marque la volonté du Conseil d'Etat de soutenir financièrement une association telle que F-Information, car celle-ci participe, de par les activités menées auprès des usagères et usagers, à la réalisation des orientations stratégiques fixées sur un plan tant international que fédéral et cantonal, dans le but de renforcer l'égalité entre femmes et hommes face à la persistance des inégalités et la dégradation des conditions de vie pour nombre de femmes.

### **1. Introduction – description de l'association**

F-Information est une association de type social à but non lucratif, subventionnée et reconnue d'utilité publique. Elle compte environ 800 membres cotisant-e-s et aura 35 ans d'existence en avril 2016.

Dans la région genevoise, elle est la seule association à offrir, prioritairement aux femmes, un lieu d'information, de conseil et de soutien social, psychologique, professionnel et juridique, grâce à son équipe pluridisciplinaire. Unique par ses prestations variées, elle assure également la gestion d'une bibliothèque spécialisée sur tous les thèmes en lien avec les femmes, les familles et l'égalité, ainsi que les questions de genre.

### **2. Missions, objectifs généraux et opérationnels et prestations**

#### ***2.1 Missions***

F-Information contribue :

- à l'autonomie de choix et à la prise de confiance des femmes;
- à l'insertion socioéconomique des usagères et usagers;
- à l'intégration des femmes étrangères;
- au tissage de liens sociaux;
- à la promotion de l'information et de la documentation sur l'égalité entre femmes et hommes.

## **2.2 Objectifs opérationnels et prestations**

- Informer, conseiller et orienter les femmes et les hommes en assurant des permanences d'accueil, des permanences téléphoniques et des consultations diversifiées (de type juridique, professionnel et psycho-social);
- soutenir les femmes en difficulté en les aidant à effectuer des démarches d'aide administrative, juridique et financière;
- offrir des espaces de rencontre permettant la création de liens sociaux en animant des activités collectives par le biais de rencontres, de groupes spécifiques ou d'ateliers;
- mettre à disposition un fonds documentaire sur les thèmes en lien avec les femmes, les familles et l'égalité, pour le grand public et le public spécialisé, en gérant la bibliothèque Filigrane;
- travailler en réseau avec les partenaires pour une orientation ciblée des usagères et usagers dans le réseau social genevois ou auprès de professionnel-le-s spécialisé-e-s.

F-Information fournit un important service d'accueil et de consultations dans divers domaines (plus de 4 000 prestations individuelles en 2014). Elle effectue également un nombre croissant de démarches d'aide et de suivi touchant des questions administratives ou juridiques, d'hébergement et de logement, de précarité financière, de dettes et poursuites. En 2014, 638 démarches ont été effectuées, au total 2 241 sur les 3 dernières années. Cette augmentation des demandes est à mettre en lien avec l'augmentation de la précarité à Genève, qui touche prioritairement les femmes, principalement les familles monoparentales. Ces suivis individuels représentent une charge importante de travail, sans cesse accrue par la complexité et la précarité des situations rencontrées.

Les domaines d'expertise des prestations individuelles sont :

- juridique : séparation, divorce, pensions alimentaires, droit de visite, droit du travail, assurances sociales, droit des étrangers, droit du bail, droit des contrats, etc.;
- professionnel : informations sur les formations, orientation, techniques de recherche d'emploi, insertion et/ou réinsertion professionnelle, bilan professionnel;
- psycho-social : problèmes de couple, violences domestiques, relations parents-enfants, aides financières, aide administrative;
- vie pratique : adresses d'associations et organismes.

La pluridisciplinarité caractérise le fonctionnement de l'association, non seulement dans la synergie de l'écoute qu'elle offre à son public mais aussi dans les réponses multidimensionnelles apportées aux problématiques qui lui sont adressées.

Avec ses consultations, F-Information pallie la surcharge des services sociaux et organismes publics prodiguant des prestations sociales, et apporte son soutien aux personnes ne correspondant pas aux critères d'attribution des aides sociales.

F-Information travaille régulièrement en relais avec d'autres partenaires (associations ou organismes, services de l'Etat), pour une meilleure orientation ou un accompagnement des personnes qui le nécessitent.

Pour les femmes qui la consultent, l'association offre une plus-value de par sa polyvalence de secteur, sa documentation pratique diversifiée (quelque 440 dépliants et flyers d'organismes et services publics ou parapublics, d'associations, de groupes, etc.) et sa large connaissance du réseau social. Pour donner aux femmes toutes les chances de trouver des solutions à leurs demandes, F-Information oriente ses bénéficiaires en prenant en compte leur problématique globale tout en les conseillant de manière spécifique, personnalisée et pointue.

### **3. Fonctionnement de l'association**

F-Information est une association de droit privé, dont l'organe faitier est l'assemblée générale. Un comité directeur bénévole est garant du projet institutionnel et responsable de la politique de l'association, ainsi que de l'utilisation des ressources.

L'équipe compte 10 professionnelles à temps partiel, l'équivalent de 5,3 postes de travail rémunérés à temps plein.

#### ***3.1 Statistiques***

Les prestations individuelles ont fortement augmenté, avec pour conséquence un temps moyen d'attente pour obtenir un rendez-vous qui est aujourd'hui de 8-10 jours.

Les autres prestations (activités collectives et secteur information et documentation) sont, elles aussi, en augmentation, prouvant par là-même l'utilité de l'association et l'adéquation des réponses apportées aux besoins de son public.

Le taux global de fréquentation de F-Information est en constante augmentation depuis 2011 :

Prestations générales	2011	2012	2013	2014
TOTAL	7 092	7 658	8 262	9 093

### ***3.2 Evolution des prestations 2012-2015***

En lien avec l'augmentation des besoins des bénéficiaires et l'évolution des pratiques professionnelles, l'association F-Information a développé des nouvelles prestations et a investi dans plusieurs projets ponctuels novateurs.

#### *Dans le domaine de l'accueil et de l'écoute :*

- Consolidation du poste de l'accueil avec l'engagement d'une collaboratrice sur 5 demi-journées. Cette personne assure une présence constante et efficace auprès des personnes qui téléphonent, viennent à l'improviste, règlent leurs consultations ou cotisations, ou encore désirent de la documentation. Ce premier contact entre l'usagère et la professionnelle est primordial, il permet d'accorder un réel temps d'écoute, non minuté, de bien comprendre et de faire préciser les demandes, puis d'orienter sur les consultations spécifiques au sein de F-Information, dans le réseau social genevois ou auprès d'autres professionnel-le-s spécialisé-e-s.

#### *Dans le domaine professionnel :*

- Développement du job-coaching : fruit d'une collaboration entre 4 associations actives dans l'insertion professionnelle (F-Information, Ici-Formation de Camarada, SOS Femmes et Voie F), le projet « Job-coaching pour femmes peu qualifiées en recherche d'emploi » est entré dans une phase d'expérimentation en 2014, grâce au soutien financier du Fonds chômage de la Ville de Genève. Cette mise en application a été précédée d'une étude préliminaire en 2010-2012 qui a conclu à la nécessité, pour certaines femmes en grande difficulté face à l'emploi, d'être soutenues dans le processus d'insertion. Le bilan, à ce stade très positif, permettra en 2016 de décider de la pérennisation ou non d'une structure de ce type au sein de F-Information.
- Mise en œuvre du « Bilan-Portfolio de compétences » selon la méthode Effe : formation pour les femmes en emploi ou en transition

professionnelle, désireuses de rechercher, de découvrir et d'analyser leurs forces et leurs compétences à partir de leurs expériences de vie.

- Prolongement du partenariat avec l'Ecole Club Migros (ECM) : ce partenariat permet aux femmes qui sont suivies régulièrement par l'association et ne disposent pas de possibilités de participer à des formations subventionnées, de suivre des cours à prix réduits : (75% de prise en charge par l'ECM jusqu'en 2014, 50% dès 2015). Ces cours sont de natures très diverses : cours de langues, d'informatique, prise de parole en public, etc.

Ce partenariat est une plus-value pour ces femmes dans leur parcours vers une insertion ou réinsertion professionnelle.

#### *Dans le domaine juridique :*

- Etendue du conseil juridique par une plage horaire hebdomadaire de trois heures supplémentaires pour répondre à une demande accrue par rapport aux autres consultations, le jeudi soir en nocturne dès 2015.
- Réalisation d'une brochure d'information juridique (français/anglais) « Carte de légitimation et permis CI, conjoint-e-s, ce que vous devez savoir ! » pour les conjoint-e-s de détentrices et détenteurs de carte de légitimation. Cette brochure apporte aux conjoint-e-s dont les épouses et époux travaillent dans les organisations internationales ou diplomatiques des informations, des conseils et du soutien en cas de situations de séparation, de divorce, mais aussi pour avoir accès au marché du travail ou formuler une demande de permis de séjour. Elle se présente sous forme d'un guide pratique qui répertorie de nombreuses adresses utiles aussi bien pour les professionnel-le-s confronté-e-s à ces questions que pour les personnes concernées.
- Développement des conseils et des informations juridiques y relatives.

#### *Dans le domaine de la documentation (Bibliothèque Filigrane) :*

- Intégration de Filigrane à RERO, le réseau des bibliothèques de Suisse occidentale en 2012 (1<sup>er</sup> réseau de bibliothèques scientifiques, publiques et patrimoniales). RERO gère un catalogue collectif d'environ 220 bibliothèques au service de 50 000 étudiant-e-s et de quelque 280 000 lectrices et lecteurs inscrit-e-s, ce qui offre une excellente visibilité au fonds documentaire spécialisé de Filigrane. La bibliothèque participe également au service PEB (prêt entre bibliothèques), en expédiant régulièrement les documents commandés depuis ILL (Interlibrary Loan) dans toute la Suisse et même à l'étranger.

*Dans le domaine des activités collectives :*

- Développement des activités bénévoles du Réseau interculturel d'échanges de savoirs pour les femmes – Rési-F – notamment les cours de langue française et anglaise, et l'atelier théâtre. Créé en 1994, ce réseau est constitué de quelque 250 personnes et de 20 associations et organismes, dont les Unités d'action communautaires du quartier pour les échanges de savoirs. Il permet à des femmes migrantes de s'insérer dans leur communauté d'accueil et à des femmes suisses isolées de sortir de leur solitude et de créer des liens dans un esprit d'ouverture et de partage. Il est soutenu par le bureau de l'intégration des étrangers du canton de Genève (BIE).

### ***3.3 Amélioration de l'efficience***

L'amélioration de l'efficience est une préoccupation constante de l'association F-Information. Les actions suivantes, menées par l'association, le démontrent :

#### *3.3.1 Renforcement du travail en réseau, notamment dans la collaboration active avec des partenaires :*

*Partenaires publics :*

- le bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes (BPE) et le bureau de l'intégration des étrangers (BIE);
- les Unités d'action communautaire;
- la Ville de Genève (Service Agenda 21 – Ville durable, Délégation à l'égalité).

*Partenaires sociaux :*

- CAPAS – Collectif d'associations pour l'action sociale (participation à des journées d'études);
- Hospice général;
- service social de la Ville de Genève;
- services sociaux communaux des grandes communes suburbaines.

#### *3.3.2 Amélioration de la gestion interne*

Le développement de processus de gestion interne permet à l'association, outre le fait de répondre aux exigences légales posées aux organismes

subventionnés (respect des normes comptables GAPP RPC 21), d'améliorer sa performance en gestion.

- Elaboration écrite des processus de gestion, en particulier concernant les salaires et les factures.
- Description de tous les postes et des cahiers des charges du personnel.
- Mise en conformité des documents de l'association avec la LIPAD.
- Formalisation de la répartition des tâches entre comité, coordination et équipe.

L'association entend poursuivre ses efforts dans ce sens en vue d'obtenir un ensemble cohérent de principes et de procédures de contrôle.

Par ailleurs, des ressources importantes ont été consacrées :

- à l'encadrement de stagiaires (HEG) et diplômantes (ECG, collègues, etc.);
- au développement de la communication des informations de l'association par lettres d'information électroniques.

### *3.3.3 Rationalisation organisationnelle*

L'association fait preuve d'efficience dans sa gestion organisationnelle. Elle a déployé de nombreux efforts de rationalisation depuis 2011 dans le but de concentrer ses forces sur de nouvelles formes de prestations à développer.

Ainsi, les contrats avec des prestataires de maintenance externes ont été modifiés (téléphonie, Internet, photocopieur, nettoyage, etc.), certaines pratiques ont été revues (arrêt de la publication du journal au profit d'une lettre d'information électronique), et le service d'accueil aux usagères et usagers a pu être renforcé grâce à une gestion plus judicieuse des ressources humaines (suite à l'externalisation de la comptabilité et de la gestion des salaires).

### *3.3.4 Diversification des fonds financiers*

Diversifier les sources de financement pour les associations est une nécessité à laquelle F-Information répond activement : des demandes de fonds sont déposées chaque année auprès d'organismes privés, ce qui permet de répondre aux demandes croissantes du public, ou de financer des projets spécifiques, sans augmenter la contribution de l'Etat. Grâce à ces efforts considérables, les financements obtenus sont les suivants :

*Soutiens privés*

- Fondation Wilsdorf, Fondation meyrinoise du Casino, Fondation de bienfaisance Pictet et Loterie Romande pour des projets spécifiques, du matériel et de l'équipement.
- Fonds Bagatelle (Fondation Barbour) : pour alimenter un fonds de solidarité pour les usagers.
- Mairaines (dons de particulières et particuliers) pour prise en charge du paiement des consultations pour les personnes qui ne peuvent s'en acquitter.
- Fonds spécial (suite à une donation privée) : fonds permettant des prêts sans intérêt de petites sommes, pour des dépannages ou des formations afin d'éviter un début d'endettement.
- Fonds propres : facturation de certaines prestations juridiques (mesures protectrices de l'union conjugale, conventions de divorce, etc.).

*Autres fonds publics*

- Communes genevoises : soutien aux prestations de l'association.
- BIE : pour les activités du RESI-F.

En 2014, la subvention de l'Etat de Genève a représenté 62% du budget de F-Information, contre 69% en 2012.

Le tableau financier 2012-2014, figurant au point 3.4. ci-dessous, donne une vue d'ensemble des diverses sources de financement de F-Information.

### 3.4 Tableau financier 2012-2015 (comptes et budget)

	2012	2013	2014	Budget 2015
<b>Subvention Etat</b>	515 000	515 000	515 000	515 000
<b>Subvention Ville</b>	165 000	165 000	165 000	165 000
<b>Autres fonds publics ponctuels</b>				
- subvention extraordinaire Ville		19 000		
- ODM	12 120	12 120	12 120	12 120
BIE, BPE, Ville (brochure)		20 000		
Communes genevoises	34 750	39 050	40 000	40 000
<b>Soutiens privés</b>				
Fondation Wilsdorf	11 160	15 000		42 000
Loterie Romande GE			35 000	
Fondation Meyrinoise			11 850	20 000
Marraines + fonds Chauffaille	1 750	16 640	16 000	16 500
Fonds Bagatelle (Barbour)		5 000	5 000	5 000
<b>Revenus propres</b>				
Cotisation des membres	14 320	11 830	14 810	14 000
Revenus de prestations	18 436	27 230	28 962	27 000

*En italique : montants estimés*

### 3.5 Perspectives pour 2016-2019 (voir tableau complet en annexe du contrat de prestations)

Au vu de la situation actuelle des femmes à Genève, il est vital que F-Information persévère dans ses actions : parallèlement à l'état des lieux statistique (voir la partie constat en annexe), le travail de terrain révèle une inquiétante précarisation des femmes, dont les situations se complexifient et qui combinent souvent plusieurs problématiques sociales, comme : endettement, chômage, isolement, discrimination, épuisement, violences, dépendance financière, etc.

Afin d'agir à son niveau sur ces problématiques tout en maintenant ses prestations de base, F-Information a besoin d'être soutenue pour élaborer une nouvelle série de mesures pour s'adapter et mieux répondre aux besoins de son public, tout en veillant à la sensibilisation et à la prévention nécessaires en amont :

- création de nouveaux ateliers juridico-professionnels, ainsi que des groupes de « prévention de la souffrance au travail »;

- organisation d'une large information pour la permanence juridique téléphonique hebdomadaire;
- présence sur les réseaux sociaux pour cibler un public plus jeune et plus large;
- développement de fonds documentaires pédagogiques spécifiques pour lutter contre les stéréotypes sexistes;
- lancement d'une étude de faisabilité et d'un business-plan en vue de créer des logements-relais pour des femmes en difficulté et des jeunes mères élevant seules leurs enfants.

#### **4. Demande d'aide financière**

Compte tenu de tout ce qui précède, le présent projet de loi a pour but d'accorder à F-Information, une aide financière annuelle de 515 000 F pour les années 2016-2019. Ce soutien financier permettra à l'association F-Information de poursuivre l'ensemble de ses activités et d'assurer leur pérennité.

#### **5. Budgets prévisionnels 2016 à 2019**

Les budgets prévisionnels annuels 2016 à 2019 sont fixés à 515 000 F.

#### **6. Contrat de prestations**

Depuis la fin de l'année 2004, l'association F-Information/Filigrane est liée au BPE par un contrat de prestations, ce qui donne une garantie supplémentaire du suivi rigoureux de l'utilisation des aides financières annuelles.

#### **7. Conclusion**

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

#### Annexes :

- 1) *Préavis financier (art. 30 RPFGB – D 1 05.04)*
- 2) *Planification des charges et revenus de fonctionnement découlant du projet (art. 31 RPFGB – D 1 05.04)*
- 3) *Rapport d'évaluation*
- 4) *Comptes audités 2014*
- 5) *Comptes audités 2013*
- 6) *Contrat de prestations*



REPUBLIQUE ET  
CANTON DE GENEVE

## PREAVIS FINANCIER

*Ce préavis financier ne préjuge en rien des décisions qui seront prises en matière de politique budgétaire.*

### 1. Attestation de contrôle par le département présentant le projet de loi

- ◆ Projet de loi présenté par le département Présidentiel
- ◆ Objet : Projet de loi accordant une aide financière annuelle de 515 000 F pour les années 2016 à 2019 à l'association F-Information
- ◆ Rubrique(s) budgétaire(s) concernée(s) : 363000
- ◆ Numéro(s) et libellé(s) de programme(s) concernés : 009 Intérieur
- ◆ Planification des charges et revenus de fonctionnement du projet de loi :

oui  non Le tableau financier annexé au projet de loi intègre la totalité des impacts financiers découlant du projet

(en mios de F)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Dès 2023
Ch. personnel	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens et services et autres ch.	-	-	-	-	-	-	-	-
Ch. financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions	0.5	0.5	0.5	0.5	-	-	-	-
Autres charges	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total charges</b>	<b>0.5</b>	<b>0.5</b>	<b>0.5</b>	<b>0.5</b>	-	-	-	-
Revenus	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total revenus</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat net</b>	<b>-0.5</b>	<b>-0.5</b>	<b>-0.5</b>	<b>-0.5</b>	-	-	-	-

#### ◆ Inscription budgétaire et financement :

oui  non L'aide financière est inscrite au projet de budget de fonctionnement dès 2016, conformément aux données du tableau financier.

oui  non L'aide financière est inscrite au plan financier quadriennal 2016-2019.

oui  non L'aide financière prendra fin à l'échéance comptable 2019.

Commentaire : Le montant de la subvention prévue pour la tranche 2016-2019 est identique au montant prévu dans le précédent contrat de prestation 2012-2015.

Le département atteste que le présent projet de loi est conforme à la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF), à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) et aux procédures internes adoptées par le Conseil d'Etat.

Genève, le : 25 juin 2015

Signature du responsable financier :



## 2. Approbation / Avis du département des finances

oui  non Remarque(s) complémentaire(s) du département des finances : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Genève, le : 26.6.2015 Visa du département des finances :

  
Nenc Guiana

N.B. : Le présent préavis financier est basé sur le PL, son exposé des motifs, le tableau financier et ses annexes transmis le 24.6.2015

**PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DÉCOULANT DU PROJET  
Projet de loi accordant une aide financière annuelle de 515 000 F pour les années 2016 à 2019 à  
l'association F-Information**

**Projet présenté par le département Présidentiel**

(montants annuels, en mios de F)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	dès 2023
<b>TOTAL charges de fonctionnement</b>	<b>0.52</b>	<b>0.52</b>	<b>0.52</b>	<b>0.52</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Charges de personnel [30]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Biens et services et autres charges [31]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts [34]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Amortissements [33 + 366 - 466]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Subventions [363+369]	0.52	0.52	0.52	0.52	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres charges [30-36]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL revenus de fonctionnement</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Revenus [40 à 46]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>RESULTAT NET FONCTIONNEMENT</b>	<b>-0.52</b>	<b>-0.52</b>	<b>-0.52</b>	<b>-0.52</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Remarques :

Le montant de subvention prévue pour la tranche 2016-2019 est identique au précédent contrat de prestation et au montant inscrit au budget 2015.

Date et signature du responsable financier : *le 26.06.2015* 



## Rapport d'évaluation

"Récapitulatif des indicateurs et des objectifs du contrat de prestations"

**2012-2015 F-INFORMATION**

**DEPARTEMENT PRESIDENTIEL**

### Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné :

But de la subvention : soutenir financièrement l'association F-INFORMATION qui, de par ses activités concrètes menées auprès des usager-e-s participe à la réalisation d'objectifs stratégiques visant à renforcer l'égalité entre hommes et femmes, comme cela avait été priorisé dans le programme de législature 2010-2013.

#### Mission et objectifs de F-Information :

F-Information contribue à

- l'autonomie de choix des femmes et leur prise de confiance
- l'insertion socio-économique des femmes
- l'intégration des femmes étrangères
- la promotion de l'information et de la documentation sur l'égalité hommes/femmes
- au tissage de liens sociaux

#### Objectifs généraux :

- informer, écouter, orienter, et soutenir en priorité les femmes dans une approche globale et préventive de leurs problématiques
- organiser et animer des groupes favorisant le tissage de liens sociaux
- gérer un centre de documentation spécialisé, fonctionnant en réseau avec les bibliothèques de Suisse occidentale, fournissant une aide personnalisée dans les recherches documentaires
- travailler en réseau avec les administrations publiques et le tissu associatif genevois

**Mention du contrat : CONTRAT DE PRESTATION**

**Durée du contrat : 2012-2015**

**Période évaluée : 2012-2014**

<b>1. "Objectif fixé dans le contrat de prestations": ACCUEIL / ORIENTATION DU PUBLIC</b>
Indicateur : taux de satisfaction des bénéficiaires sur la qualité de l'accueil et la pertinence de l'information donnée (sur un nombre annuel de 1'600 demandes)
Valeur cible : 85 %
Résultat réel : 89%
Commentaire(s) : - Accueil ; premier contact entre l'usagère et la professionnelle. Primordial, il permet d'accorder un réel temps d'écoute, non minuté, de bien comprendre et faire préciser les demandes, y compris celles qui sont parfois implicites, puis d'orienter sur les consultations spécifiques au sein de F-Information ou dans le réseau social genevois si nécessaire.

<b>2. "Objectif fixé dans le contrat de prestations" INFORMATION ET CONSEILS</b>
Indicateur : taux de satisfaction des bénéficiaires dans la qualité de l'écoute et la capacité à fournir des solutions appropriées et adéquates (sur un nombre annuel de 1'400 demandes)
Valeur cible : 85 %
Résultat réel : 85 %
Commentaire(s) : Trois types de consultations individuelles: - juridiques : droit de la famille, droit du travail, droit du bail, assurances sociales, droit des contrats - professionnelles : formations, orientation, techniques de recherche d'emploi, coaching - psycho-sociales: questions familiales, de couple, violences conjugales, aide financière, aide administrative, aide au logement....

<b>3. "Objectif fixé dans le contrat de prestations": SOUTIEN ET SUIVI DES FEMMES EN DIFFICULTES</b>
Indicateur : assurer des démarches de soutien, de suivi et prise en charge selon les situations rencontrées (selon la capacité de la structure actuelle)
Valeur cible : 575 (chiffre annuel)
Résultat réel : une moyenne annuelle de 780
Commentaire(s) : Elaboration de lettres, téléphones, e-mails, constitution de dossiers, démarches diverses, suivi administratif, suivi juridique

demandes de fonds  
aide au logement

**4. "Objectif fixé dans le contrat de prestations"      ACTIVITES DU RESI-F**  
**(réseau interculturel d'échanges de savoirs pour femmes étrangères et suisses)**

Indicateur : maintenir le nombre de rencontres du RESI-F avec une moyenne de 20 personnes par rencontre

Valeur cible : 10 rencontres annuelles

Résultat réel : 10 rencontres annuelles

Commentaire(s) :

RESI-F : aide à l'intégration sociale par des rencontres à thèmes et des activités de groupe, des cours de langues

10 rencontres annuelles + 3 activités spécifiques:

- Pique-nique annuel avec les familles
- Fête annuelle avec les familles
- Echanges de talents entre les participantes

**5. "Objectif fixé dans le contrat de prestations"      BIBLIOTHEQUE FILIGRANE**

Indicateur : taux de satisfaction des lectrices : diversité des documents, pertinence des ouvrages

Valeur cible : 90 %

Résultat réel : 91 %

Commentaire(s) :

En rejoignant le Réseau romand des bibliothèques RERO en 2012, Filigrane a axé sa politique d'acquisitions en synergie avec le fonds documentaire du réseau pour proposer des documents spécifiques sur les questions de genre et d'égalité. Ainsi, en 2014, près de la moitié des nouvelles acquisitions (environ 500 documents) étaient inédites dans le réseau, qui regroupe pourtant déjà quelque 5,3 millions de références. L'archivage est également étroitement décidé en fonction de l'accessibilité des documents sur le réseau genevois, afin d'augmenter la pertinence de l'offre documentaire.

**Observations de l'institution subventionnée :**

F-Information est satisfaite d'avoir pu mener à bien sa mission durant la période concernée au plus proche de ses objectifs et des valeurs-cibles fixées. En ce qui concerne les démarches de soutien, leur nombre a été largement dépassé: cela est dû à une augmentation de la précarité des femmes ces dernières années et à une complexification

des démarches administratives qui nécessite un suivi plus important, notamment dans les secteurs juridique et social (demandes de fonds pour les usagères). Cette valeur-cible a donc été ajustée pour le prochain contrat de prestations. F-information tient également à remercier le Bureau de l'Egalité avec qui elle a pu développer une collaboration fructueuse et très satisfaisante.

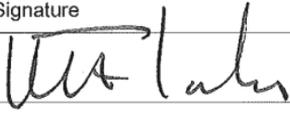
#### Observations du département :

L'association F-Information a rempli tous les objectifs et indicateurs fixés dans le contrat de prestations durant la période évaluée.

#### POUR LE SUBVENTIONNE

Nom, prénom, titre	Signature
1) Doris GERBER, présidente	
2) Geneviève BORDRY, Coordinatrice	
Genève, le 29.06.2015	

#### POUR L'ETAT DE GENEVE

Nom, prénom, titre	Signature
Michaël Flaks, Directeur général de l'Intérieur, Département Présidentiel	
Genève, le 26.6.15	

Annexe :

Annexe 4

Global Audit Services SA,  
Genève

**F-INFORMATION**  
**GENÈVE**

**RAPPORT D'ORGANE DE REVISION**

**SUR LE CONTROLE RESTREINT**

**ETATS FINANCIERS**

**31 DECEMBRE 2014**



Global Audit Services SA,  
Genève

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'Assemblée générale des membres de l'Association  
F-INFORMATION

Genève, le 7 avril 2015

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de F-INFORMATION, Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant le report à nouveau du bénéfice au bilan :

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC (en particulier RPC 21),
- ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

**Global Audit Services SA**



Rose-Mary Garcia Cabrini  
Expert réviseur agréée  
Réviseur responsable



Alain Gimmi  
Expert réviseur agréée

Annexe : comptes annuels

Rue des Pierres-du-Nilon 17 · CH-1207 Genève  
T +41 (0)22 737 0150 · F +41 (0)22 737 0151 · [Info@gas-sa.ch](mailto:Info@gas-sa.ch) · [www.gas-sa.ch](http://www.gas-sa.ch)  
Membre de CHAUSSE FIDUCIAIRE et Membre FIDUCIAIRE SUISSE  
TVA n° CHE-100.365.732 TVA

**F - INFORMATION**

Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

**Bilan au 31 décembre**

	Note	2014	2013
<b>ACTIF</b>		CHF	CHF
Caisse		1'086.00	745.90
La Poste c/c		10'306.28	9'037.47
BCGe c/c		83'549.52	40'231.39
<b>Disponibles</b>		<b>94'941.80</b>	<b>50'014.76</b>
Impôt anticipé à récupérer		12.05	121.50
Actifs de régularisation	4	47'558.05	29'364.36
<b>Réalisables</b>		<b>47'570.10</b>	<b>29'485.86</b>
<b>Total actif circulant</b>		<b>142'511.90</b>	<b>79'500.62</b>
Matériel informatique ./. amortissements		105'777.83 (101'509.49)	105'777.83 (98'663.93)
<b>Immobilisations corporelles</b>	5	<b>4'268.34</b>	<b>7'113.90</b>
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>4'268.34</b>	<b>7'113.90</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>146'780.24</b>	<b>86'614.52</b>

## F - INFORMATION

Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

**Bilan au 31 décembre**

	Note	2014	2013
<b>PASSIF</b>		CHF	CHF
Dettes résultant d'achats et de prestations		23'446.15	6'092.50
Dettes résultant d'assurances sociales		8'542.80	3'533.60
Passifs de régularisation	6	19'433.50	8'925.00
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>51'422.45</b>	<b>18'551.10</b>
Part de la subvention à restituer à long terme	7	10'672.98	9'735.02
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>10'672.98</b>	<b>9'735.02</b>
Fonds pour usagères spécifiques		3'200.00	—
Fonds de solidarité		8'592.60	13'412.35
Fonds Bagatelle		—	—
Fonds de prêts Aleth Chauffaille		13'550.00	15'000.00
Fonds Loterie Romande – Archives		33'403.85	—
Fonds projets brochure épouses étrangères		6'060.63	10'350.98
Fonds Fondation de Bienfaisance Pictet		7'000.00	7'000.00
Fonds "Matériels et nouveaux projets"		1'671.90	1'671.90
Fonds de roulement		8'000.00	8'000.00
<b>Capitaux des fonds affectés</b>		<b>81'478.98</b>	<b>55'435.23</b>
Résultats reportés		(351.83)	(351.83)
Réserve « part de subvention non dépensée »	7	3'557.65	3'245.00
<b>Capital de l'association</b>		<b>3'205.82</b>	<b>2'893.17</b>
<b>Total du passif</b>		<b>146'780.24</b>	<b>86'614.52</b>

## F - INFORMATION

Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

Comptes de Résultat au 31 décembre

	Note	2014	2013
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<u>Subventions, dons et cotisations</u>			
Subvention Etat de Genève		515'000.00	515'000.00
Subvention Ville de Genève		165'000.00	165'000.00
Office fédéral des migrations		12'120.00	12'120.00
Subventions Communes		40'000.00	42'950.00
Cotisations		13'000.00	14'810.00
Dons privés, Marrainages et Parrainages		5'500.00	2'078.00
<b>Total subventions, dons et cotisations</b>		<b>750'620.00</b>	<b>751'958.00</b>
<u>Autres produits d'exploitation</u>			
Revenus des activités		36'100.00	34'693.20
Autres produits		3'000.00	3'328.50
<b>Total autres produits d'exploitation</b>		<b>39'100.00</b>	<b>38'021.70</b>
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>789'720.00</b>	<b>779'979.70</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Salaires bruts	8	468'616.00	502'921.75
Indemnités assurances	-	-	(25'998.20)
Personnel refacturé	-	-	(20'865.75)
Charges sociales		79'000.00	86'876.65
Frais de supervision et de formation		8'000.00	4'961.00
Autres charges de personnel		2'000.00	3'432.30
<b>Total des charges de personnel</b>		<b>557'616.00</b>	<b>551'327.75</b>
Charges de locaux	9	150'000.00	151'105.50
Charges d'administration	11	57'500.00	60'511.75
Charges activités spécifiques		14'500.00	17'210.22
<b>Total des frais d'exploitation</b>		<b>222'000.00</b>	<b>228'827.47</b>
Amortissements	5	4'743.00	2'845.56
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>784'359.00</b>	<b>783'000.78</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>5'361.00</b>	<b>(2'040.40)</b>

## F - INFORMATION

Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

Compte de Résultat au 31 décembre

Note	2014		2013
	Budget CHF	CHF	CHF
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5'361.00</b>	<b>6'978.92</b>	<b>(2'040.40)</b>
<b>Produits pour projets spécifiques</b>			
Dons pour aide directe aux femmes	5'000.00	26'583.00	34'020.30
Don Loterie Romande pour archives	38'570.00	35'000.00	–
Don Fondation Meyrinoise pour fête Resi-F	11'850.00	11'850.00	–
Ville de Genève subv. Extraordinaires	–	–	19'000.00
Don Fondation Wilsdorf	–	–	15'000.00
Dons pour projet brochure Epouses	–	–	20'000.00
Don Aleth Chauffaille projets	–	–	23'000.00
Particip. Réseau femmes au dépliants	–	–	1'376.00
<b>Total produits pour projets spécifiques</b>	<b>55'420.00</b>	<b>73'433.00</b>	<b>112'396.30</b>
<b>Charges pour projets spécifiques</b>			
Charges d'aide directe aux femmes	5'000.00	29'652.75	33'413.30
Autres charges de projets spécifiques	56'420.00	23'464.80	30'822.42
<b>Total charges pour projets spécifiques</b>	<b>61'420.00</b>	<b>53'117.55</b>	<b>64'235.72</b>
<b>Résultat hors exploitation</b>	<b>(6'000.00)</b>	<b>20315.45</b>	<b>48160.58</b>
<b>Résultat avant variation des fonds affectés</b>	<b>(639.00)</b>	<b>27'294.37</b>	<b>46'120.18</b>
- Attribution aux fonds affectés	–	(73'433.00)	(69'380.00)
+ Utilisation des fonds affectés	–	47'389.25	34'750.22
<b>Résultat des variation de fonds affectés</b>	<b>–</b>	<b>(26'043.75)</b>	<b>(34'629.78)</b>
<b>Résultat de l'exercice avant traitement du résultat</b>	<b>(639.00)</b>	<b>1'250.62</b>	<b>11'490.40</b>
Part du résultat revenant aux subventionneurs	7	937.96	8'617.80
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>312.65</b>	<b>2'872.60</b>

## F - INFORMATION

Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

**Tableaux de variation des capitaux****2014**

Capitaux des fonds affectés	Solde 1.1.	Attribution	Utilisation	Transfert	Solde 31.12
<b>Fonds affectés pour aide directe en faveur des femmes</b>					
Fonds pour usagères spécifiques	-	21'020.00	(17'820.00)		3'200.00
Fonds "Solidarité"	13'412.35	313.00	(5'132.75)		8'592.60
Fonds Bagatelle	-	5'000.00	(5'000.00)		-
Fonds de prêts Aleth Chauffaille	15'000.00	250.00	(1'700.00)		13'550.00
<b>Total fonds affectés pour aide directe</b>	<b>28'412.35</b>	<b>26'583.00</b>	<b>(29'652.75)</b>	<b>-</b>	<b>25'342.60</b>
<b>Fonds affectés pour projets spécifiques</b>					
Fonds Loterie romande pour archives	-	35'000.00	(1'598.15)		33'403.85
Fonds "Fondation Mayrinoise pour la promotion culturelle"	-	11'850.00	(11'850.00)		-
Fonds projets brochure épouses étrangères	10'350.98		(4'290.35)		6'060.63
Fonds Fondation de Bienfaisance Pictet	7'000.00				7'000.00
Fonds "Matériels et nouveaux projets"	1'671.90				1'671.90
Fonds de roulement	8'000.00				8'000.00
<b>Total fonds affectés pour projets spécifiques</b>	<b>27'022.88</b>	<b>46'850.00</b>	<b>(17'736.50)</b>	<b>-</b>	<b>56'136.38</b>
<b>Total capitaux des fonds affectés</b>	<b>55'435.23</b>	<b>73'433.00</b>	<b>(47'389.25)</b>	<b>-</b>	<b>81'478.98</b>

**Capital des fonds propres**

Résultats reportés	(351.83)				(351.83)
Réserve « part de subvention non dépensée »	3'245.00			312.65	3'557.65
Résultat de l'exercice	-	312.65		(312.65)	-
<b>Total capital des fonds propres</b>	<b>2'893.17</b>	<b>312.65</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3'205.82</b>

**2013**

Capitaux des fonds affectés	Solde 1.1.	Attribution	Utilisation	Transfert	Solde 31.12
<b>Fonds affectés pour aide directe en faveur des femmes</b>					
Fonds "Solidarité"	7'805.35	11'380.00	(5'773.00)		13'412.35
Fonds de prêts Aleth Chauffaille	-	15'000.00			15'000.00
<b>Total fonds affectés pour aide directe</b>	<b>7'805.35</b>	<b>26'380.00</b>	<b>(5'773.00)</b>	<b>-</b>	<b>28'412.35</b>
<b>Fonds affectés pour projets spécifiques</b>					
Fonds "Fondation Mayrinoise pour la promotion culturelle"	4'328.20		(4'328.20)		-
Fonds projets brochure épouses étrangères	-	20'000.00	(9'649.02)		10'350.98
Fonds Wilsdorf bibliothèque	-	15'000.00	(15'000.00)		-
Fonds Fondation de Bienfaisance Pictet	7'000.00				7'000.00
Fonds "Matériels et nouveaux projets"	1'671.90				1'671.90
Fonds de roulement	-	8'000.00			8'000.00
<b>Total fonds affectés pour projets spécifiques</b>	<b>13'000.10</b>	<b>43'000.00</b>	<b>(28'977.22)</b>	<b>-</b>	<b>27'022.88</b>
<b>Total capitaux des fonds affectés</b>	<b>20'805.45</b>	<b>69'380.00</b>	<b>(34'750.22)</b>	<b>-</b>	<b>55'435.23</b>

**Capital des fonds propres**

Résultats reportés	(351.83)				(351.83)
Réserve « part de subvention non dépensée »	3'245.00			2'872.60	3'245.00
Résultat de l'exercice	-	2'872.60		(2'872.60)	-
<b>Total capital des fonds propres</b>	<b>20.57</b>	<b>2'872.60</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2'893.17</b>

F - INFORMATION  
Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

**Tableaux de financement**

	2014	2013
	CHF	CHF
<b><u>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</u></b>		
Résultat de l'exercice	312.65	2'922.60
+ Amortissements	2'845.56	4'742.60
Diminution/(Augmentation) des actifs réalisables	(18'084.24)	4'530.84
Augmentation/(Diminution) des capitaux étrangers à court terme	32'871.35	(31'501.53)
Augmentation/(Diminution) des capitaux étrangers à long terme	937.96	8'767.81
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>18'883.29</b>	<b>(10'537.67)</b>
<b><u>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</u></b>		
Investissements en immobilisations corporelles	--	--
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>--</b>	<b>--</b>
<b><u>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</u></b>		
Augmentation/(Diminution) des capitaux de fonds affectés	26'043.75	34'429.78
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>26'043.75</b>	<b>34'429.78</b>
<b><u>Total des flux de fonds</u></b>	<b>44'927.04</b>	<b>23'892.11</b>
Etat des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	50'014.76	26'122.67
Etat des liquidités au 31 décembre	94'941.80	50'014.76
<b><u>Variation nette des disponibilités</u></b>	<b>44'927.04</b>	<b>23'892.09</b>

**F-INFORMATION**  
Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

**Annexe aux comptes annuels 2014**  
(Tous les montants sont en CHF)

**1. Présentation**

L'association F-Information a pour but, dans l'esprit d'une société plus solidaire :

- de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes,
- de favoriser l'autonomie des femmes,
- d'informer et d'orienter les femmes sur les questions juridiques, professionnelles, familiales et personnelles,
- de mettre à disposition un fonds documentaire spécialisé sur l'égalité entre hommes et femmes,
- de développer le partage d'expériences et de liens sociaux.

**2. Organisation**

Le comité est composé de :

Doris Gerber	Co-Présidente
Brigitte Mantilleri	Co-Présidente
Monique Lapierre	Vice-Présidente
Andrea Villanyi	Trésorière
Anne Mahrer	
Marinette Payot	
Lisa Mazzone	

**3. Principes comptables**

Les principes comptables appliqués sont ceux définis par le Code des obligations ainsi que par les normes Swiss GAAP RPC.

**Reconnaissance du revenu**

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association. Les dons et subventions affectés à un projet particulier qui n'ont pas été utilisés conformément à leur affectation durant l'exercice sont attribués aux fonds affectés dans le résultat des fonds.

Les dons et subventions affectés collectés lors des années précédentes, et qui sont utilisés conformément à leur affectation durant l'exercice, sont reconnus dans le résultat des fonds.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

**Enregistrement des charges**

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

**Immobilisations corporelles**

Le seuil d'activation des immobilisations corporelles est de CHF 3'000

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la valeur résiduelle, aux taux suivants :

Mobilier et matériel	25 %
Installations, Aménagements	25 %
Matériel informatique	40 %

F-INFORMATION  
Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

#### 4. Actifs de régularisation

<u>Produits à recevoir</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Dons de communes	11'500.00	11'000.00
Subvention ODM	-	1'784.00
Contribution pour projet Jobcoaching	2'975.00	-
Soldes à recevoir assurances sociales	665.25	965.55
Autres produits à recevoir	600.00	290.00
<b>Total produits à recevoir</b>	<b>15'740.25</b>	<b>14'039.55</b>
<hr/>		
<u>Charges payées d'avance</u>		
Polices d'assurances	19'699.80	3'578.80
Loyer	11'584.00	11'584.00
Collisation & abonnement	534.00	162.01
<b>Total charges payées d'avance</b>	<b>31'817.80</b>	<b>15'324.81</b>
<hr/>		
<b>Total actifs de régularisation</b>	<b>47'558.05</b>	<b>29'364.36</b>

#### 5. Immobilisations corporelles

##### 2014

	<u>Solde 1.1</u>	<u>Acquis.</u>	<u>Ventes</u>	<u>Amortis.</u>	<u>Solde 31.12</u>
Matériel informatique	7'113.90	-	-	(2'845.56)	4'268.34
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>7'113.90</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2'845.56)</b>	<b>4'268.34</b>

##### 2013

	<u>Solde 1.1</u>	<u>Acquis.</u>	<u>Ventes</u>	<u>Amortis.</u>	<u>Solde 31.12</u>
Matériel informatique	11'856.50	-	-	(4'742.60)	7'113.90
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>11'856.50</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(4'742.60)</b>	<b>7'113.90</b>

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Valeur incendie des Immobilisations corporelles :	250'000.00	250'000.00

**F-INFORMATION**  
Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

### 6. Passifs de régularisation

<u>Produits constatés d'avance</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Revenus d'activités	430.00	—
Autres produits	450.00	—
Cotisations payées d'avance	200.00	100.00
<b>Total produits constatés d'avance</b>	<b>1'080.00</b>	<b>100.00</b>
<u>Charges à payer</u>		
Heures supplémentaires à payer	12'633.50	—
Estimation honoraires bouclerment et audit	5'500.00	7'000.00
Loyer & parking	—	1'695.00
Autres charges à payer	220.00	230.00
<b>Total charges à payer</b>	<b>18'353.50</b>	<b>8'925.00</b>
<b>Total passifs de régularisation</b>	<b>19'433.50</b>	<b>8'925.00</b>

### 7. Subventions à restituer à l'Etat

L'association F-Information est au bénéfice d'un contrat de prestation avec l'Etat de Genève, couvrant la période de 2012-2015. Conformément à ce contrat de prestation ainsi qu'à la Loi sur les indemnités et aides financières du 15 décembre 2005 (LIAF) et à son règlement d'application du 31 mai 2006, l'association F-Information peut garder, à l'échéance du contrat, 25% de son résultat durant la période concernée. Les 75 % Restant sont répartis entre les co-subventionneurs au pro-rata de leur financement.

A la fin de chaque exercice comptable, la part du résultat qui doit être restituée aux subventionneurs est calculée et incluse dans la rubrique « Subvention à restituer ». La part revenant à l'association F-Information est incluse dans une réserve « part de subvention non dépensée », qui sera acquise de façon définitive à l'association uniquement à la fin de la durée du contrat de prestation.

	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>
Résultat de l'exercice, avant traitement du résultat	1'489.62	1'1490.40	1'250.62	
Part à restituer aux subventionneurs	1'117.21	8'617.80	937.96	
<i>dont Etat de Genève (70%)</i>	782.05	6'032.46	658.58	
<i>dont Ville de Genève (23%)</i>	256.96	1'982.09	215.73	
<i>dont Confédération (ODM) (2%)</i>	22.34	172.36	16.76	
<i>dont Communes (5%)</i>	55.86	430.89	46.90	
Réserve « Part de subvention non dépensée »	372.40	2'872.60	312.65	
Part à restituer – Solde cumulé	1'117.21	9'735.01	10'672.98	
<i>dont Etat de Genève (70%)</i>	782.05	6'814.51	7'471.08	
<i>dont Ville de Genève (23%)</i>	256.96	2'239.05	2'454.78	
<i>dont Confédération (ODM) (2%)</i>	22.34	194.70	213.46	
<i>dont Communes (5%)</i>	55.86	486.75	533.85	
Part de subvention non dépensée – Solde cumulé	372.40	3'245.00	3'557.65	

**F-INFORMATION**  
Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

### 8. Salaires bruts

Une partie des salariés bruts de l'association ont été présentés dans le compte de résultat en tant que charges de projets spécifiques. Le total des salaires bruts pour 2014 est de 516'013.40 (2013 : 476'900.30)

### 9. Charges des locaux

Ce poste du compte de résultat est composé des éléments suivants :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Loyer	137'755.05	137'741.15
Charges d'entretien des locaux	10'120.50	9'263.35
SIG : électricité et gaz	1'232.75	1'398.05
Frais d'aménagements (pris en charge par des fonds)	-	1'259.40
Assurances choses	1'997.20	1'340.60
<b>Total charges des locaux</b>	<b>151'105.50</b>	<b>151'002.55</b>

### 10. Charges d'administration

Ce poste du compte de résultat est composé des éléments suivants :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Frais de bureau, photocopies	7'153.70	8'151.44
Télécommunications	4'934.25	4'682.30
Frais d'envois	6'177.00	6'088.10
Frais d'impressions	5'864.30	4'548.15
Frais d'informatique (y compris Rero)	12'038.51	16'475.73
Frais de publicité	844.65	-
Honoraires fiduciaires	19'641.92	19'306.42
Charges financières	504.22	711.08
Autres frais	3'353.20	3'109.50
<b>Total charges d'administration</b>	<b>60'511.75</b>	<b>63'072.72</b>

### 10. Charges d'activités spécifiques

Ce poste du compte de résultat est composé des éléments suivants :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Frais de livres et abonnements	13'444.28	14'099.91
Frais d'animations et d'exposition	2'435.94	1'085.90
Frais Rési-F	1'330.00	740.95
<b>Total charges d'activités spécifiques</b>	<b>17'210.22</b>	<b>15'926.76</b>

**F-INFORMATION**Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE**11. Autres informations**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers	Néant	Néant
Actifs mis en gage ou cédés, actifs sous réserve de propriété	Néant	Néant
Contrats de leasing non portés au bilan	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyances (hors cotisations courantes)	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant
Réévaluations	Néant	Néant

Annexe 4bis

## F-INFORMATION

### GENEVE

o o o

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
DU 3 AVRIL 2014

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013

**BERDAT**  
 & Cie S.A.  
 FIDUCIAIRE FONDÉE EN 1982

Rapport de l'organe de révision sur le  
 contrôle restreint au  
 Comité de l'Association  
**F-INFORMATION**

**GENEVE**

Genève, le 3 avril 2014

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des capitaux, tableau de financement et annexe) de l'Association F-Information, Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels :

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC (en particulier la RPC 21)
- ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

**BERDAT & Cie SA**

**Véronique Poncin**  
 Expert-comptable diplômée  
 Réviseur responsable  
 Agréée ASR

**Corinne Dumonthay**  
 Expert-comptable diplômée

Annexes : Bilan et compte de résultat de l'exercice 2013, tableau de variation des capitaux, tableau de financement, annexe.

Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE

PARTENAIRE DE BONNEFOUS & CIE SA, SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE

## F - INFORMATION

Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

Bilans au 31 décembre

		2 0 1 3	2012
	Note		
<b>ACTIF</b>		CHF	CHF
Caisse		745.90	454.40
La Poste c/c		9'037.47	14'922.84
BCGe c/c		40'231.39	10'745.43
<b>Disponibles</b>		<b>50'014.76</b>	<b>26'122.67</b>
Impôt anticipé à récupérer		121.50	114.95
Actifs de régularisation	4	29'364.36	33'901.75
<b>Réalisables</b>		<b>29'485.86</b>	<b>34'016.70</b>
<b>Total actif circulant</b>		<b>79'500.62</b>	<b>60'139.37</b>
Matériel informatique		105'777.83	105'777.83
./ amortissements		(98'663.93)	(93'921.33)
<b>Immobilisations corporelles meubles</b>	5	<b>7'113.90</b>	<b>11'856.50</b>
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>7'113.90</b>	<b>11'856.50</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>86'614.52</b>	<b>71'995.87</b>

## F - INFORMATION

Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

Bilans au 31 décembre

	Note	2013	2012
PASSIF		CHF	CHF
Dettes résultant d'achats et de prestations		6'092.50	20'895.35
Dettes résultant d'assurances sociales		3'533.60	5'519.90
Passifs de régularisation	6	8'925.00	22'764.40
Part de la subvention à restituer à court terme	7	—	872.98
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>18'551.10</b>	<b>50'052.63</b>
Part de la subvention à restituer à long terme	7	9'735.03	1'117.21
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>9'735.03</b>	<b>1'117.21</b>
Fonds "Fondation Meyrinoise pour la promotion culturelle"		—	4'328.20
Fonds "Solidarité"		13'412.35	7'805.35
Fonds Fondation de Bienfaisance Pictet		7'000.00	7'000.00
Fonds "Matériels et nouveaux projets"		1'671.90	1'671.90
Fonds projets brochure épouses étrangères		10'350.98	—
Fonds de prêts Madame Chauffaille		15'000.00	—
Fonds de roulement		8'000.00	—
<b>Capitaux des fonds affectés</b>		<b>55'435.23</b>	<b>20'805.45</b>
Résultats reportés		(351.83)	(351.83)
Réserve « part de subvention non dépensée »	7	3'245.00	372.40
<b>Capital de l'association</b>		<b>2'893.17</b>	<b>20.57</b>
<b>Total du passif</b>		<b>86'614.53</b>	<b>71'995.87</b>

## F - INFORMATION

Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

Comptes de Résultat au 31 décembre

Note	2 0 1 3		2 0 1 2
	Budget CHF	CHF	CHF
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Subvention Etat de Genève	515'000.00	515'000.00	515'000.00
Subvention Ville de Genève	165'000.00	165'000.00	165'000.00
Ville de Genève subv. Extraordinaires	19'000.00	19'000.00	
Office fédéral des migrations	12'000.00	12'120.00	12'120.00
Subventions Communes	35'000.00	39'050.00	34'750.00
Don Fondation Wilsdorf	—	15'000.00	70'000.00
Don Fondation Wilsdorf RERO	—	—	11'160.00
Dons pour projet brochure Epouses	7'000.00	20'000.00	—
Don Madame Chauffaille projets	—	23'000.00	—
Dons privés	2'000.00	8'495.00	550.00
Marrainages / parrainages	2'000.00	1'640.00	1'750.00
Dons Fonds de solidarité	—	6'380.00	400.00
Cotisations	15'000.00	11'830.00	14'320.00
<b>Total subventions, dons et cotisations</b>	<b>772'000.00</b>	<b>836'515.00</b>	<b>825'050.00</b>
Consultations	15'000.00	14'905.00	13'410.00
Transit Usagères	—	27'640.30	22'491.35
Revenus de prestations	—	1'480.00	—
Filigrane	3'000.00	3'285.33	3'166.85
Ventes de brochures et F300 adresses	—	20.00	61.00
Particip. Réseau femmes au dépliant	—	1'376.00	—
Revenus divers	3'000.00	6'170.03	1'798.70
<b>Total des revenus divers</b>	<b>21'000.00</b>	<b>54'876.66</b>	<b>40'927.90</b>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>793'000.00</b>	<b>891'391.66</b>	<b>865'977.90</b>

## F - INFORMATION

Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

Compte de Résultat au 31 décembre

		2013		2012
	Note	Budget CHF	CHF	CHF
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Salaires bruts		463'000.00	476'900.30	490'493.75
Indemnités assurances		—	(8'537.00)	(7'451.00)
Personnel refacturé		—	(11'327.75)	
Charges sociales		74'000.00	78'745.28	77'270.15
Frais de supervision et de formation		8'000.00	6'665.00	2'808.00
Autres charges de personnel		2'000.00	4'362.20	16'476.40
<b>Total des charges de personnel</b>		<b>547'000.00</b>	<b>546'808.03</b>	<b>579'597.30</b>
Charges de locaux	8	150'000.00	151'002.55	156'418.60
Charges d'administration	9	61'000.00	55'965.89	80'507.15
Charges activités spécifiques	10	32'000.00	86'558.23	80'487.67
<b>Total des frais d'exploitation</b>		<b>243'000.00</b>	<b>293'526.67</b>	<b>317'413.42</b>
Amortissements	5	3'000.00	4'742.60	7'904.40
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>793'000.00</b>	<b>845'077.30</b>	<b>904'915.12</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>—</b>	<b>46'314.36</b>	<b>(38'937.22)</b>
Intérêts bancaires & revenus financiers		—	516.90	495.75
Charges financières		—	(711.08)	(591.66)
<b>Résultat financier</b>		<b>—</b>	<b>(194.18)</b>	<b>(95.91)</b>
- Attribution aux fonds affectés		—	(69'380.00)	(16'560.00)
+ Utilisation des fonds affectés		30'000.00	34'750.22	57'082.75
<b>Résultat des variation de fonds affectés</b>		<b>30'000.00</b>	<b>(34'629.78)</b>	<b>40'522.75</b>
<b>Résultat de l'exercice avant traitement du résultat</b>		<b>30'000.00</b>	<b>11'490.40</b>	<b>1'489.62</b>
Part du résultat revenant aux subventionneurs	7		8'617.80	1'117.22
<b>Résultat de l'exercice</b>			<b>2'872.60</b>	<b>372.39</b>

## F - INFORMATION

Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

Tableaux de variation des capitaux2013

<u>Capitaux des fonds affectés</u>	<u>Solde 1.1.</u>	<u>Attribution</u>	<u>Utilisation</u>	<u>Transfert</u>	<u>Solde 31.12</u>
Fonds "Fondation Meyrinoise pour la promotion culturelle"	4'328.20		(4'328.20)		-
Fonds "Solidarité"	7'805.35	11'380.00	(5'773.00)		13'412.35
Fonds Fondation de Bienfaisance Pictet	7'000.00				7'000.00
Fonds "Matériels et nouveaux projets"	1'671.90				1'671.90
Fonds Wilsdorf bibliothèque	-	15'000.00	(15'000.00)		-
Fonds projets brochure épouses étrangères	-	20'000.00	(9'649.02)		10'350.98
Fonds de prêts Madame Chauffaille	-	15'000.00			15'000.00
Fonds de roulement	-	8'000.00			8'000.00
<b>Total capitaux des fonds affectés</b>	<b>20'805.45</b>	<b>69'380.00</b>	<b>(34'750.22)</b>	<b>--</b>	<b>55'435.23</b>

Capital des fonds propres

Résultats reportés	(351.83)				(351.83)
Réserve « part de subvention non dépensée »				372.40	372.40
Résultat de l'exercice	372.40	2'872.60		(372.40)	2'872.60
<b>Total capital des fonds propres</b>	<b>20.57</b>	<b>2'872.60</b>	<b>--</b>	<b>--</b>	<b>2'893.17</b>

2012

<u>Capitaux des fonds affectés</u>	<u>Solde 1.1.</u>	<u>Attribution</u>	<u>Utilisation</u>	<u>Transfert</u>	<u>Solde 31.12</u>
Fonds "Loterie Romande", réseau bibliothèques RERO	30'000.00	-	(30'000.00)	-	-
Fonds "Fondation Meyrinoise pour la promotion culturelle"	4'328.20	-	-	-	4'328.20
Fonds "Solidarité"	10'000.00	5'400.00	(7'594.85)	-	7'805.35
Fonds Fondation de Bienfaisance Pictet	7'000.00	-	-	-	7'000.00
Fonds "Matériels et nouveaux projets"	10'000.00	-	(8'328.10)	-	1'671.90
Fonds Loterie Romande - activité juridique 2011	-	11'160.00	(11'160.00)	-	-
<b>Total capitaux des fonds affectés</b>	<b>61'328.20</b>	<b>16'560.00</b>	<b>(57'082.75)</b>	<b>--</b>	<b>20'805.45</b>

Capital des fonds propres

Résultats reportés	(642.82)	-	-	290.99	(351.83)
Réserve « part de subvention non dépensée »	290.99			(290.99)	-
Résultat de l'exercice		372.40			372.40
<b>Total capital des fonds propres</b>	<b>(351.83)</b>	<b>372.40</b>	<b>--</b>	<b>--</b>	<b>20.57</b>

## F - INFORMATION

Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

Tableaux de financement

	2 0 1 3	2 0 1 2
	CHF	CHF
<b><u>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</u></b>		
Résultat de l'exercice	2'872.60	372.40
+ Amortissements	4'742.60	7'904.40
Diminution/(Augmentation) des actifs réalisables	4'530.84	(17'765.30)
Augmentation/(Diminution) des capitaux étrangers à court terme	(31'501.53)	1'245.01
Augmentation/(Diminution) des capitaux étrangers à long terme	8'617.81	1'117.21
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>(10'737.68)</b>	<b>(7'126.27)</b>
<b><u>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</u></b>		
Investissements en immobilisations corporelles	-	-
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b><u>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</u></b>		
Augmentation/(Diminution) des capitaux de fonds affectés	34'629.78	(40'522.75)
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>34'629.78</b>	<b>(40'522.75)</b>
<b>Total des flux de fonds</b>	<b>23'892.10</b>	<b>(47'649.02)</b>
Etat des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	26'122.67	73'771.69
Etat des liquidités au 31 décembre	50'014.76	26'122.67
<b><u>Variation nette des disponibilités</u></b>	<b>23'892.09</b>	<b>(47'649.02)</b>

F-INFORMATION  
Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

**Annexe aux comptes annuels 2013**  
(Tous les montants sont en CHF)

1. Présentation

L'association F-Information a pour but, dans l'esprit d'une société plus solidaire :

- de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes,
- de favoriser l'autonomie des femmes,
- d'informer et d'orienter les femmes sur les questions juridiques, professionnelles, familiales et personnelles,
- de mettre à disposition un fonds documentaire spécialisé sur l'égalité entre hommes et femmes,
- de développer le partage d'expériences et de liens sociaux.

2. Organisation

Le comité est composé de :

Doris Gerber	Co-Présidente
Brigitte Mantilleri	Co-Présidente
Monique Lapierre	Vice-Présidente
Andrea Villanyi	Trésorière
Anne Mahrer	
Lisa Mazzone	
Marinette Payot	

3. Principes comptables

Les principes comptables appliqués sont ceux définis par le Code des obligations ainsi que par les normes Swiss GAAP RPC.

Reconnaissance du revenu

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association. Les dons et subventions affectés à un projet particulier qui n'ont pas été utilisés conformément à leur affectation durant l'exercice sont attribués aux fonds affectés dans le résultat des fonds.

Les dons et subventions affectés collectés lors des années précédentes, et qui sont utilisés conformément à leur affectation durant l'exercice, sont reconnus dans le résultat des fonds.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Immobilisations corporelles

Le seuil d'activation des immobilisations corporelles est de CHF 3'000

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la valeur résiduelle, aux taux suivants :

Mobilier et matériel	25 %
Installations, Aménagements	25 %
Matériel Informatique	40 %

F-INFORMATION  
Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

#### 4. Actifs de régularisation

<u>Produits à recevoir</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Dons de communes	11'000.00	11'000.00
Subvention ODM	1'784.00	2'424.00
Autres produits à recevoir	290.00	616.95
<b>Total produits à recevoir</b>	<b>13'074.00</b>	<b>14'040.95</b>
<u>Charges payées d'avance</u>		
Polices d'assurances	3'578.80	19'860.80
Loyer	11'584.00	-
Collation & abonnement	162.01	-
<b>Total charges payées d'avance</b>	<b>15'324.81</b>	<b>19'860.80</b>
<b>Total actifs de régularisation</b>	<b>28'398.81</b>	<b>33'901.75</b>

#### 5. immobilisations corporelles

##### 2013

	<u>Solde 1.1</u>	<u>Acquis.</u>	<u>Ventes</u>	<u>Amortis.</u>	<u>Solde 31.12</u>
Matériel informatique	11'856.50	-	-	(4'742.60)	7'113.90
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>11'856.50</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(4'742.60)</b>	<b>7'113.90</b>

##### 2012

	<u>Solde 1.1</u>	<u>Acquis.</u>	<u>Ventes</u>	<u>Amortis.</u>	<u>Solde 31.12</u>
Matériel Informatique	19'760.90	-	-	(7'904.40)	11'856.50
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>19'760.90</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(7'904.40)</b>	<b>11'856.50</b>

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Valeur incendie des immobilisations corporelles :	250'000.00	250'000.00

F-INFORMATION  
Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

#### 6. Passifs de régularisation

Produits constatés d'avance	2013	2012
Colisations payées d'avance	100.00	600.00
<b>Total produits constatés d'avance</b>	<b>100.00</b>	<b>600.00</b>
<b>Charges à payer</b>		
Gratification 2012, à payer en 2013	-	14'254.40
Solde transit usagères à payer	-	2'160.00
Estimation honoraires bouclement et audit	7'000.00	5'500.00
Loyer & parking	1'595.00	-
Autres charges à payer	230.00	260.00
<b>Total charges à payer</b>	<b>8'825.00</b>	<b>22'164.40</b>
<b>Total passifs de régularisation</b>	<b>8'825.00</b>	<b>22'764.40</b>

#### 7. Subventions à restituer à l'Etat

L'association F-Information est au bénéfice d'un contrat de prestation avec l'Etat de Genève, couvrant la période de 2012-2015. Conformément à ce contrat de prestation ainsi qu'à la Loi sur les indemnités et aides financières du 15 décembre 2005 (LIAF) et à son règlement d'application du 31 mai 2006, l'association F-Information peut garder, à l'échéance du contrat, 25% de son résultat durant la période concernée. Les 75 % Restant sont répartis entre les co-subventionneurs au pro-rata de leur financement.

A la fin de chaque exercice comptable, la part du résultat qui doit être restituée aux subventionneurs est calculée et incluse dans la rubrique « Subvention à restituer ». La part revenant à l'association F-Information est incluse dans une réserve « part de subvention non dépensée », qui sera acquise de façon définitive à l'association uniquement à la fin de la durée du contrat de prestation.

A la fin 2011, l'association F-Information a terminé un premier contrat de prestation portant sur la période 2008-2011. Le solde de subventions à restituer à l'Etat à l'issue de ce contrat était de CHF 8'72.98. Ce montant a été remboursé effectivement à l'Etat au début 2013. Le solde de la réserve « part de subvention non dépensées » au 31.12.2011, d'un montant de CHF 290.99, a été viré en 2012 dans les résultats reportés de l'association.

	2012	2013	2014	2015
Résultat de l'exercice, avant traitement du résultat	1'489.62	11'490.40		
Part à restituer aux subventionneurs	1'117.22	8'617.80		
<i>dont Etat de Genève (70%)</i>	782.05	6'032.16		
<i>dont Ville de Genève (23%)</i>	266.96	1'982.09		
<i>dont Confédération (ODM) (2%)</i>	22.34	172.36		
<i>dont Communes (5%)</i>	55.86	430.89		
Réserve « Part de subvention non dépensée »	372.39	2'872.60		
Part à restituer – Solde cumulé	1'117.22	9'735.02		
<i>dont Etat de Genève (70%)</i>	782.05	6'814.61		
<i>dont Ville de Genève (23%)</i>	266.96	2'239.05		
<i>dont Confédération (ODM) (2%)</i>	22.34	184.70		
<i>dont Communes (5%)</i>	55.86	466.75		
Part de subvention non dépensée – Solde cumulé	372.39	3'244.99		

## F-INFORMATION

Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE8. Charges des locaux

Ce poste du compte de résultat est composé des éléments suivants :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Loyer	137'741.15	135'887.65
Charges d'entretien des locaux	9'263.35	8'352.50
SIG : électricité et gaz	1'398.05	1'590.95
Frais d'aménagements (pris en charge par des fonds)	1'259.40	8'328.10
Assurances choses	1'340.60	1'259.40
<b>Total charges des locaux</b>	<b>151'002.55</b>	<b>156'418.60</b>

9. Charges d'administration

Ce poste du compte de résultat est composé des éléments suivants :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Frais de bureau, photocopies	8'151.44	15'804.68
Télécommunications	4'882.30	7'709.75
Frais d'envois	6'088.10	7'948.95
Frais d'impressions	4'548.15	4'699.90
Frais d'informatique	10'079.98	15'689.02
Frais de publicité	-	7'654.80
Honoraires fiduciaires	19'306.42	20'316.95
Autres frais	3'109.50	783.10
<b>Total charges d'administration</b>	<b>55'965.89</b>	<b>80'507.15</b>

10. Charges d'activités spécifiques

Ce poste du compte de résultat est composé des éléments suivants :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Solidarité	5'773.00	7'594.65
Transit usagères	27'640.30	22'491.35
Frais de livres Filigrane	11'281.61	8'677.42
Frais RERO Filigrane	6'395.75	36'980.00
Frais livres documentation F-Info	528.80	244.85
Frais livres documentation Fonds Wildorf	9'818.52	-
Frais abonnements	2'289.50	731.60
Frais d'animations ou d'expos	1'085.90	3'169.25
Frais Rési-F	740.95	598.66
Aménagements Filigrane Fonds Wildorf	5'181.48	-
Frais dépliants réseau femmes	6'173.40	-
Projet brochures épouses étrangères	9'649.02	-
<b>Total charges d'activités spécifiques</b>	<b>86'558.23</b>	<b>80'487.67</b>

F-INFORMATION  
Rue de la Servette 67  
1202 GENEVE

11. Autres informations

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers	Néant	Néant
Actifs mis en gage ou cédés, actifs sous réserve de propriété	Néant	Néant
Contrats de leasing non portés au bilan	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyances (hors cotisations courantes)	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant
Réévaluations	Néant	Néant



## Contrat de prestations 2016-2019

entre

- **La République et canton de Genève (l'Etat de Genève)**

représentée par

Monsieur François Longchamp, conseiller d'Etat chargé du  
département présidentiel (le département),

d'une part

et

- **F-Information (la bénéficiaire)**

représentée par

Madame Doris Gerber présidente

d'autre part

**TITRE I - Préambule***Introduction*

1. Conformément à la loi sur les indemnités et les aides financières du 15 décembre 2005 (LIAF), le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, par voie du département présidentiel, entend mettre en place des processus de collaboration dynamiques, dont les contrats de prestations sont les garants. Le présent contrat de prestations est établi conformément aux articles 11 et 21 de la LIAF.

*But des contrats*

2. Les contrats de prestations ont pour but de :

- déterminer les objectifs visés par l'aide financière;
- préciser le montant et l'affectation de l'aide financière consentie par l'Etat ainsi que le nombre et l'échéance des versements;
- définir les prestations offertes par F-information ainsi que les conditions de modification éventuelles de celles-ci;
- fixer les obligations contractuelles et les indicateurs de performance relatifs aux prestations.

*Principe de proportionnalité*

3. Les parties tiennent compte du principe de proportionnalité dans l'élaboration du contrat en appréciant notamment :

- le niveau de financement de l'Etat par rapport aux différentes sources de financement de F-Information;
- l'importance de l'aide financière octroyée par l'Etat;
- les relations avec les autres instances publiques.

*Principe de bonne foi*

4. Les parties s'engagent à appliquer et à respecter le présent contrat et les accords qui en découlent avec rigueur et selon le principe de la bonne foi.

## TITRE II

## Dispositions générales

## Article 1

*Bases légales et conventionnelles*

Les bases légales, réglementaires et conventionnelles relatives au présent contrat de prestations sont :

- L'art. 8, al. 3 de la Constitution fédérale, du 18 avril 1999 (RS 101);
- La loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg, RS 151.1);
- L'art. 15 de la Constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012 (Cst-Ge; RSG A 2 00);
- Le règlement instituant un bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et une commission consultative de l'égalité entre femmes et hommes, du 5 mars 2014 (RBPEg; RSG B 1 30.12);
- La loi sur les indemnités et les aides financières du 15 décembre 2005 (LIAF; RSG D 1 11) et son règlement d'application du 20 juin 2012 (RIAF; RSG D 1 11.01);

## Article 2

*Cadre du contrat*

Le présent contrat s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'égalité dans la formation, en politique, au travail et dans la famille.

## Article 3

*Bénéficiaire*

Forme juridique: F-Information est une association de droit privé selon les articles 60 et suivants du code civil suisse. L'association, créée en 1981, est de nature non gouvernementale (ONG), a toujours privilégié une approche concertée avec les collectivités publiques, dans le respect des rôles et des spécificités des uns et des autres.

Buts statutaires : cf. art. 2 des statuts de l'association (annexe 2).

### **Titre III - Engagement des parties**

#### **Article 4**

*Prestations attendues  
du bénéficiaire*

1. F-Information s'engage à fournir les prestations suivantes :
  - Fourniture de permanences d'accueil (écoute et information) et de permanence téléphonique juridique pour femmes et hommes.
  - Fourniture de consultations individuelles diversifiées de type juridique, professionnel et psycho-social à toute femme de la région genevoise (les hommes sont également accueillis).
  - Accomplissement de démarches d'aides administratives, juridiques et financières, pour les bénéficiaires ne pouvant être orienté-e-s ou pris-e-s en charge ailleurs.
  - Mise à disposition du public d'une documentation actualisée sur la vie au quotidien, et d'informations et d'outils professionnels pour les partenaires.
  - Gestion de la bibliothèque Filigrane spécialisée sur le thème "Femmes, Familles, Egalité" s'adressant à un public diversifié.
  - Animation d'activités collectives variées destinées prioritairement aux femmes.
2. Afin de mesurer si les prestations définies ci-dessus sont conformes aux attentes du département, des objectifs et des indicateurs de performance ont été préalablement définis et figurent dans le tableau de bord annexé au présent contrat.

#### **Article 5**

*Engagements financiers  
de l'Etat*

1. L'Etat de Genève, par l'intermédiaire du département présidentiel, s'engage à verser à F-Information une aide financière, sous réserve de l'accord du Grand Conseil dans le cadre de l'approbation annuelle du budget. Cette aide financière recouvre tous les éléments de charge en lien avec l'exécution des prestations prévues par le présent contrat.
2. L'aide financière n'est accordée qu'à titre conditionnel (article 25 LIAF). Les montants peuvent être modifiés par décision du Conseil d'Etat si, dans le cadre du vote du budget annuel, l'autorisation de dépense n'est pas octroyée ou ne l'est que partiellement.
3. Les montants engagés sur 4 années sont les suivants:

Année 2016 : Fr. 515 000  
Année 2017 : Fr. 515 000  
Année 2018 : Fr. 515 000  
Année 2019 : Fr. 515 000.

4. Le versement des montants ci-dessus n'intervient que lorsque la loi de ratification est exécutoire.

#### Article 6

##### *Plan financier pluriannuel*

Un plan financier quadriennal pour l'ensemble des activités/prestations de F-Information figure à l'annexe 3. Ce document fait ressortir avec clarté l'intégralité des sources de financement espérées, qu'elles soient publiques ou privées, ainsi que la totalité des dépenses prévisibles par type d'activités/prestations.

Annuellement, F-Information remettra au département présidentiel une actualisation de son budget de l'année en cours ainsi que celui de l'année à venir.

#### Article 7

##### *Rythme de versement de l'aide financière*

1. L'aide financière est versée chaque année selon un versement trimestriel
2. En cas de refus du budget annuel par le Grand Conseil, les échéances de paiement sont respectées en conformité avec la loi autorisant le Conseil d'Etat à pourvoir aux charges du budget de fonctionnement ainsi qu'aux dépenses du budget d'investissement jusqu'à promulgation du budget administratif de l'Etat de Genève (loi dite des "douzièmes provisoires")

#### Article 8

##### *Conditions de travail*

1. F-Information est tenue d'observer les lois, règlements et les conventions collectives applicables en matière notamment de salaire, d'horaire de travail, d'assurance et de prestations sociales.
2. F-Information tient à disposition du département son organigramme, le cahier des charges du personnel ainsi qu'une description de ses conditions salariales et de travail, conformément à l'article 12 de la LIAF.

**Article 9**

*Développement durable* F-Information s'engage à ce que les objectifs qu'elle poursuit et les actions qu'elle entreprend s'inscrivent dans une perspective de développement durable, conformément à la loi sur l'action publique en vue du développement durable, du 23 mars 2001 (Agenda 21).

**Article 10**

*Système de contrôle interne* F-Information s'engage à développer un système de contrôle interne adapté à ses missions et à sa structure dans le respect de l'article 3, alinéa 4 de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF), du 4 octobre 2013.

**Article 11**

*Suivi des recommandations du service d'audit interne* F-Information s'engage à respecter les recommandations figurant dans les rapports du service d'audit interne et à mettre en œuvre dans le délai indiqué par le département de tutelle les mesures correctrices qui ne sont pas contestées ou qui ont fait l'objet d'une décision au sens de l'article 17 de la loi sur la surveillance de l'Etat (LSurv), du 13 mars 2014.

**Article 12**

*Reddition des comptes et rapports* F-Information, en fin d'exercice comptable mais au plus tard 4 mois après la date de clôture du dernier exercice, fournit au département présidentiel :

- ses états financiers établis et révisés conformément aux exigences de son statut juridique, aux dispositions légales et au référentiel comptable applicable. Les états financiers comprennent un bilan, un compte d'exploitation, un tableau de financement, un tableau de variation des fonds propres ainsi que l'annexe explicative;
- le rapport de l'organe de révision;
- un rapport d'exécution du contrat reprenant les objectifs et les indicateurs figurant dans le tableau de bord;
- son rapport d'activité.

Dans ce cadre, l'entité s'engage à respecter les directives et règlements qui lui sont applicables :

- règlement d'application de la loi sur les indemnités et les aides financières (RIAF), du 20 juin 2012;
- règlement sur l'établissement des états financiers

- 7 -

(REEF), du 10 décembre 2014;

- directive du Conseil d'Etat EGE-02-04 relative à la présentation et à la révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités paratatiques;
- directive du Conseil d'Etat EGE-02-07 relative au traitement des bénéfiques et des pertes des entités subventionnées;
- directive du Conseil d'Etat EGE-02-34 sur le contrôle périodique de l'accomplissement des tâches

### Article 13

#### *Traitement des bénéfiques et des pertes*

1. Au terme de l'exercice comptable, pour autant que les prestations financées aient été fournies conformément au contrat, le résultat annuel établi conformément à l'article 12 est réparti entre l'Etat de Genève et F-Information selon la clé figurant à l'alinéa 4 du présent article.
2. Une créance reflétant la part restituable à l'Etat est constituée dans les fonds étrangers de F-Information. Elle s'intitule « Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat ». La part conservée par F-Information est comptabilisée dans un compte de réserve spécifique intitulé « Part de subvention non dépensée » figurant dans ses fonds propres.
3. Pendant la durée du contrat, les éventuelles pertes annuelles sont également réparties selon la clé figurant à l'alinéa 4 du présent article et sont déduites de la créance jusqu'à concurrence du solde disponible et du compte de réserve spécifique.
4. F-Information conserve 25 % de son résultat annuel. Le solde est réparti entre les co-subventionneurs au prorata de leur financement.
5. A l'échéance du contrat, F-Information conserve définitivement l'éventuel solde du compte de réserve spécifique, tandis que l'éventuel solde de la créance est restitué à l'Etat.
6. A l'échéance du contrat, F-Information assume ses éventuelles pertes reportées.

### Article 14

#### *Bénéficiaire direct*

Conformément à l'article 14 al. 3 de la LIAF, F-Information s'engage à être le bénéficiaire direct de l'aide financière. Elle ne procédera à aucune redistribution sous forme de subvention à des organismes tiers.

**Article 15***Communication*

1. Toute publication, campagne d'information ou de communication lancée par F-Information auprès du public ou des médias en relation avec les prestations définies à l'article 4, doit faire mention de la République et canton de Genève en tant que subventionneur.
2. Le département présidentiel aura été informé au préalable des actions envisagées.

**Titre IV - Suivi et évaluation du contrat****Article 16***Objectifs, indicateurs, tableau de bord*

1. Les prestations définies à l'article 4 du présent contrat sont évaluées par le biais d'objectifs et d'indicateurs.
2. Ces indicateurs mesurent le nombre de prestations rendues, leur qualité (satisfaction des destinataires), leur efficacité (impact sur le public-cible) ou leur efficience (amélioration de la productivité).
3. Dans le respect du principe de proportionnalité, les indicateurs définis sont utiles, facilement mesurables et établis en lien avec la pratique de terrain.
4. Le tableau de bord, établissant la synthèse des objectifs et indicateurs, figure en annexe 1 du présent contrat. Il est réactualisé chaque année.

**Article 17***Modifications*

1. Toute modification au présent contrat doit être négociée entre les parties, sous réserve des dispositions de l'article 5 "Engagements financiers de l'Etat", et sous réserve des dispositions de la loi de ratification qui ne peuvent être modifiées.
2. En cas d'événements exceptionnels et préteritant la poursuite des activités de F-Information ou la réalisation du présent contrat, les parties s'accordent sur les actions à entreprendre.
3. Ces événements doivent être signalés dans les plus brefs délais au département.

**Article 18***Suivi du contrat*

1. Les parties au présent contrat mettent en place un dispositif de suivi du contrat afin de :
  - veiller à l'application du contrat;

- 9 -

- évaluer les engagements par le biais du tableau de bord et du rapport d'exécution annuel établi par F-Information;
  - permettre l'adaptation, la réorientation ou la redéfinition des conditions du contrat et de son tableau de bord.
2. Ce dispositif est indépendant du processus de contrôle périodique prévu à l'article 22 de la LIAF.

## **Titre V - Dispositions finales**

### **Article 19**

#### *Règlement des litiges*

1. Les parties s'efforcent de régler à l'amiable les différends qui peuvent surgir dans l'application et l'interprétation du présent contrat.
2. En cas d'échec, elles peuvent recourir d'un commun accord à la médiation.
3. A défaut d'un accord, le litige peut être porté devant la Chambre administrative de la Cour de justice du canton de Genève.

### **Article 20**

#### *Résiliation du contrat*

1. Le Conseil d'Etat peut résilier le contrat et exiger la restitution de tout ou partie de l'aide financière lorsque :
  - a) l'aide financière n'est pas utilisée conformément à l'affectation prévue;
  - b) F-Information n'accomplit pas ou accomplit incorrectement sa tâche malgré une mise en demeure;
  - c) l'aide financière a été indûment promise ou versée, soit en violation du droit, soit sur la base d'un état de fait inexact ou incomplet.

Sauf si les circonstances l'exigent, la résiliation s'effectue dans un délai de deux mois, pour la fin d'un mois.

2. Dans les autres cas, le contrat peut être résilié par chacune des parties moyennant un préavis de 6 mois pour la fin d'une année.
3. Dans tous les cas, la résiliation s'effectue par écrit.

**Article 21**

*Entrée en vigueur,  
durée du contrat et  
renouvellement*

1. Le contrat entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016, dès que la loi qui l'approuve devient exécutoire. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2019.
2. Les parties conviennent d'étudier les conditions de renouvellement éventuel du contrat au moins douze mois avant son échéance.

- 11 -

Pour la République et canton de Genève :

représentée par

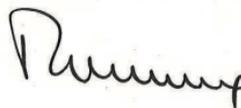
**François Longchamp**

conseiller d'Etat chargé du département présidentiel

Date :

20.07.2015

Signature:



Pour F-Information

représentée par

**Doris Gerber**  
Présidente

Date :

16.07.2015

Signature:



**Annexes au contrat de prestations 2016-2019 entre l'Etat de Genève et F-Information :**

- 1 Tableau de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations 2016-2019
- 2 Statuts de F-Information
- 2bis Organigramme
- 2ter Système salarial, et conditions de travail
- 2quater Liste des membres du comité
- 3 Plan financier pluriannuel (2016-2019)
- 4 Informations financières 2014
- 5 Rapport d'activités 2014
- 6 Rapport d'activités 2013
- 7 Activités régulières de l'association de 2011 à 2014 et relevé statistique
- 8 Partenariats développés
- 9 Contexte et perspectives 2016-2019
- 10 Descriptif des buts proposés au comité pour les années 2016 à 2019
- 11 Liste d'adresses des personnes de contact
- 12 Directives transversales disponibles sur le site :  
<https://www.ge.ch/subventions/bases-legales.asp>

Tableaux des indicateurs de F-INFORMATION 2016-2019

Tableau 1/3

ACTIVITES D'INFORMATION, DE CONSEILS, D'ORIENTATION ET DE SOUTIEN						
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Prestations	Indicateurs quantitatifs	Valeurs -cibles	Indicateurs qualitatifs	Valeurs -cibles
Contribuer à l'autonomie de choix des femmes	Informier, conseiller et orienter les femmes	<b>Assurer des permanences d'accueil</b>	Nombre total d'accueil téléphonique et sur place	1'600	Taux de satisfaction sur la qualité de l'accueil et la pertinence de l'information	90%
		<b>Fournir des consultations individuelles</b>	Nombre total annuel de consultations juridiques, professionnelles et psycho-sociales	1'400	Taux de satisfaction sur la qualité de l'écoute et la capacité à proposer des solutions appropriées	85%
Aider à l'insertion socio-économique des femmes	Soutenir les femmes en difficulté	<b>Effectuer des démarches de soutien : financier, juridique, administratif ou social</b>	Nombre total annuel de démarches entreprises	700	Taux de réussite dans les démarches de soutien financier pour les usagères	90%

Tableau 2/3

ACTIVITES COLLECTIVES ET TISSAGE DE LIENS SOCIAUX						
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Prestations	Indicateurs quantitatifs	Valeurs -cibles	Indicateurs qualitatifs	Valeurs -cibles
<i>Contribuer au tissage de liens sociaux</i>	Offrir des espaces de rencontres permettant la création de lien social	<b>Organiser des activités de groupe permettant d'encourager le partage d'expérience et de diminuer l'isolement</b>	Nombre de rencontres annuelles organisées	12	Taux de fréquentation sur une moyenne de 10 personnes par rencontre	90%
	Mettre à disposition des activités spécifiques permettant l'intégration des femmes migrantes	<b>Favoriser l'intégration sociale et culturelle des femmes migrantes par le biais de rencontres régulières</b>	Nombre total annuel de rencontres du RESI-F (réseau interculturel d'échanges de savoirs) : groupes et événements	10	Taux de fréquentation sur une moyenne de 25 personnes par rencontre	90%
<i>Prévenir la dégradation des situations</i> <i>Accompagner les femmes dans des phases de transition de vie</i>	Proposer des moments d'information et de réflexion pour faire des choix en connaissance de cause et gagner en autonomie	<b>Développer des ateliers collectifs axés sur la sensibilisation et la prévention, ainsi que sur la valorisation et la reconnaissance des compétences</b>	Nombre annuel de séances	15	Taux de satisfaction des participantes	85%

Tableau 3/3

FONDS DOCUMENTAIRE SUR LES QUESTIONS FEMINIINES, LE GENRE ET L'EGALITE						
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Prestations	Indicateurs quantitatifs	Valeurs -cibles	Indicateurs qualitatifs	Valeurs -cibles
Promouvoir l'information et la documentation sur l'égalité hommes femmes	Mettre à disposition un fonds documentaire spécialisé sur les questions de genre et d'égalité	Développer les collections spécifiques de la bibliothèque	Nombre d'acquisitions annuelles	1'000	Taux de spécificité (documents exclusifs dans RERO) des acquisitions	25%
		Assurer un service de conseils, d'orientation et d'aide à la recherche documentaire	Fréquentation annuelle (nombre de consultations sur place)	2'500	Taux de satisfaction des lecteurs/trices sur le service documentaire	90%

Annexe 2**STATUTS****ASSOCIATION F-INFORMATION****Article 1<sup>er</sup> : Nom et siège**

F-Information est une association sans but lucratif constituée conformément aux présents statuts et aux articles 60 et suivants du code civil suisse, dont le siège est à Genève.

**Article 2 : Buts**

L'association a pour buts, dans l'esprit d'une société plus solidaire :

1. De promouvoir l'égalité entre femmes et hommes.
2. De favoriser l'autonomie des femmes.
3. D'informer et orienter les femmes sur les questions juridiques, professionnelles, familiales et personnelles.
4. De mettre à disposition un fonds documentaire spécialisé sur l'égalité entre hommes et femmes.
5. De développer le partage d'expériences et de liens sociaux.

**Article 3 : Membres**

1. Deviennent membres de l'association les personnes physiques ou morales ayant demandé leur adhésion et payé leur cotisation, pour autant que le comité n'ait pas refusé leur admission.

2. Le comité décide des refus d'admission ainsi que des exclusions des membres, notamment pour non paiement de la cotisation ou pour d'autres justes motifs.

3. Toute personne membre de l'association peut démissionner en tout temps par simple avis donné à l'association.

**Article 4 : Cotisations**

1. Les membres s'acquittent d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé chaque année par l'Assemblée générale.

2. Lors d'une démission en cours d'année, la cotisation reste acquise à l'association.

**Article 5 : Ressources**

Les ressources de l'association sont constituées par:

- les cotisations annuelles des membres ;
- les participations financières des usagères et usagers ;
- le produit de la vente de publications ;
- le produit des diverses activités d'animation ;
- les subventions des collectivités publiques ;
- tous dons ou legs.

**Article 6 :                    Responsabilité financière**

Les engagements et responsabilités de l'association sont uniquement garantis par ses fonds, toute personne membre de l'association étant exonérée de toute responsabilité financière quelconque.

**Article 7 :                    Organes**

Les organes de l'association sont :

- l'Assemblée générale ;
- le Comité ;
- le Bureau ;
- les vérificateurs-vérificatrices aux comptes.

**Article 8 :                    Assemblée générale**

1. L'Assemblée générale est le pouvoir suprême de l'association. Elle est formée de tous/toutes les membres, personnes physiques ou morales. Elle dessine les orientations de l'association et en définit l'organisation.

2. Elle est convoquée par le Comité quinze jours à l'avance, une fois par année et à titre extraordinaire chaque fois que le Comité ou le cinquième des membres en fait la demande.

3. Toute proposition doit être présentée 10 jours au moins avant la date de l'Assemblée générale.

4. L'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre des membres présent-e-s.

5. Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présent-e-s. Les membres personnes morales disposent d'une seule voix.

6. La décision de dissolution de l'association se prend conformément à l'article 14.

**Article 9 :                    Attributions de l'Assemblée générale**

1. L'Assemblée générale élit le Comité pour deux ans rééligibles.

Les vérificateurs-vérificatrices aux comptes sont désigné-e-s chaque année.

2. Elle prend les décisions majeures relatives à l'existence de l'association.

3. Elle approuve le budget, les comptes et donne décharge au Comité sortant.

4. Elle a en outre les compétences suivantes :

- fixer le montant des cotisations ;
- modifier les statuts ;
- décider de la dissolution de l'association conformément à l'article 14.

**Article 10 : Comité**

1. Le Comité est composé au minimum de 3 membres et au maximum de 9 membres, avec voix décisionnelle.
2. La ou les coordinatrices ont une voix consultative aussi bien au Bureau qu'au Comité.  
Les autres membres de l'équipe peuvent assister aux réunions du Comité.
3. Les 2/3 au moins des membres du comité sont des femmes dont la présidente ou les co-président-e-s.
4. Le Comité se réunit aussi souvent que nécessaire mais au moins quatre fois par année. Si une majorité du Comité le demande des réunions supplémentaires sont agendées
5. L'équipe par le biais des coordinatrices peut demander des séances supplémentaires de Comité.
6. L'association est représentée et engagée par la présidente ou l'une des co-président-e ou vice-présidente conjointement avec un-e membre du comité ou de l'équipe.
7. Le Comité ne peut délibérer valablement que si au moins la moitié des membres sont présent-e-s. Dans la mesure du possible, ses décisions font l'objet d'un consensus.
8. Le Comité peut s'adjoindre d'autres personnes pour des tâches spéciales.
9. Les membres du Comité doivent être présent-e-s à toutes les séances, sauf en cas d'absence motivée.

**Article 11 : Attributions du comité**

Le Comité a les compétences suivantes :

- Veiller à la poursuite des buts de l'association et aux intérêts de ses membres ;
- Garantir le bon fonctionnement de l'association ;
- Représenter l'association vis-à-vis de tiers ;
- Veiller à l'équilibre financier de l'association ;
- Contribuer à la recherche de fonds pour l'association ;
- Convoquer les assemblées générales ordinaires et extraordinaires ;
- Elaborer la politique de l'association en concertation avec l'équipe ;
- Elaborer le budget et l'affectation des ressources sur proposition de l'équipe ;
- Valider les comptes annuels et demander décharge à l'Assemblée Générale ;
- Engager et licencier le personnel en concertation avec l'équipe ;

- Désigner la présidence, la trésorerie et le secrétariat ainsi que les membres du Bureau ;
- Définir les mandats du Bureau.

**Article 12 : L'équipe professionnelle**

1. Les membres de l'équipe sont des femmes.
2. L'équipe est composée d'un nombre suffisant de personnes permettant un partage du temps de travail, et une offre de prestations polyvalentes au public de F-Information.

**Article 13 Attributions de l'équipe**

1. L'équipe assure l'opérationnel des activités de l'association.
2. L'équipe propose au Bureau de nouvelles actions s'inscrivant dans les buts de l'association.
3. Elle règle les affaires courantes par délégation du Bureau.
4. L'équipe se conforme au règlement interne en vigueur.

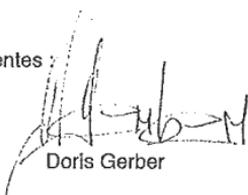
**Article 14 : Dissolution**

1. La dissolution de l'association peut être décidée par l'Assemblée générale convoquée à cet effet, et réunissant au moins 2/3 des membres. Elle prend sa décision à la majorité des membres présent-e-s.
2. Si l'Assemblée générale convoquée à cet effet, ne réunit pas le nombre de membres prévu au premier alinéa, une nouvelle assemblée est convoquée qui peut délibérer quel que soit le nombre des présent-e-s. Elle prend ses décisions à la majorité des 2/3 des membres présent-e-s.
3. En cas de dissolution, l'actif éventuel qui reste est remis à une association poursuivant des buts analogues.

**Article 15 : Disposition finale :**

Les présents statuts ont été adoptés et approuvés par l'Assemblée générale du 15 avril 2013.

Co-Présidentes :

  
Doris Gerber

  
Brigitte Mantilleri



**Annexe 2ter**

## *Système salarial*

Le salaire mensuel de base des collaboratrices est de CHF 40.50 brut de l'heure sur 12 mois.

L'équipe est formée de personnes très qualifiées et polyvalentes (avocates, sociologue, formatrices d'adultes et diplômées post-licence en éducation des adultes, travailleuse sociale HES, licenciée en sciences de l'éducation et psychanalyste, bibliothécaires HES).

Une prime d'ancienneté est accordée par paliers tous les 5 ans.

Elle est versée selon le barème suivant :

A partir de :

5 ans	CHF	500.—
10 ans	CHF	1'000.—
15 ans	CHF	1'500.—
20 ans	CHF	2'000.—
25 ans	CHF	2'500.—
+ de 30 ans	CHF	3'000.—

Une prime de responsabilités de CHF 200.-- par mois est accordée aux coordinatrices et de 150 Frs par mois pour les responsables de projets.

**Nombre de collaboratrices et de bénévoles**

10 professionnelles pour 5,3 postes équivalents à un plein temps et 4 bénévoles.

Nous accueillons régulièrement des stagiaires (ECG, Collèges, IPT)

Nous encadrons des diplômantes HEG/HES

## *Conditions de travail*

### **Temps de travail**

Une activité exercée à plein temps correspond à 40 heures par semaine.

### **Vacances**

La durée des vacances est de 6 semaines par année.

### **Prévoyance professionnelle**

L'employée est assurée dès le premier franc. Les primes sont payées paritairement par F-Information et par l'employée.

### **Couverture du salaire en cas de maladie, accident, maternité**

F-Information a conclu une assurance couvrant le salaire en cas de maladie.

La couverture en cas d'accident est accordée selon la loi fédérale sur l'assurance accidents (LAA). Une couverture complémentaire a été contractée par F-Information.

En cas de maternité, la couverture du salaire est garantie pendant une durée de 16 semaines selon le droit fédéral (LAPG) et de droit cantonal (LAMat).

### **Congés usuels et congés extraordinaires**

Dans la mesure où les événements suivants tombent sur des jours de travail effectifs, les heures ou jours de congé suivants sont accordés, sans être imputés aux vacances et sans déduction de salaire :

Mariage	3 jours
Décès conjoint, parent, enfant	3 jours
Déménagement	2 jours

### **Jours fériés officiels**

1<sup>er</sup> janvier – Vendredi Saint – lundi de Pâques – 1<sup>er</sup> mai - Ascension – lundi de Pentecôte – 1<sup>er</sup> août – Jeûne genevois – Noël – 31 décembre (soit 10 jours).

### **Congés extraordinaires**

Le Comité peut, à titre exceptionnel, accorder aux membres de l'équipe un congé extraordinaire sans solde, à condition que le congé n'entrave pas la bonne marche de l'association et que le remplacement soit au préalable organisé.

### **Les heures supplémentaires**

Des heures supplémentaires peuvent être effectuées à concurrence d'une semaine par année, au prorata du temps de travail. Elles sont compensées par des heures de congé qui doivent être prises au plus tard dans l'année suivante. En cas de nécessité, des heures supplémentaires excédentaires peuvent être effectuées avec l'accord préalable du Comité,

### **Formation**

L'employée a droit à une semaine de congé-formation rémunérée par année, au prorata du temps de travail. Un montant annuel est budgété pour la formation. Les membres de l'équipe peuvent en bénéficier à parts égales.

### **Déplacements professionnels**

Les frais de transports (train 2<sup>e</sup> classe ou essence) sont remboursés pour les déplacements professionnels hors du canton.

## *Locaux*

- un accueil avec un poste de travail et de la documentation à disposition des usagers
- deux salles de consultation
- une petite salle de réunion
- une salle de groupe – pour les activités collectives, conférences et expositions
- un coin cuisine-toilettes
- un secrétariat commun avec 7 postes de travail pour les collaboratrices.
- un bureau pour les bibliothécaires avec 3 places de travail pour 2 collaboratrices et des stagiaires, une bénévole et la coordinatrice pour les échanges de savoirs (RESI-F)
- une bibliothèque en arcade et une place de travail pour le prêt
- une cave pour les archives de la bibliothèque et de l'association.

## **Accessibilité**

- une très bonne desserte par les transports publics et proximité de la gare, sur grand axe routier, et implantation dans un quartier populaire et vivant.
- une très bonne visibilité : arcade avec vitrines, salles de consultations, salle de groupe, secrétariat commun.

## **Horaires d'ouverture**

***F-Information*** : 31 heures hebdomadaires réparties sur 5 jours d'ouverture.

***Filigrane*** : 24 heures hebdomadaires réparties sur 5 jours d'ouverture.

***Nocturnes*** les jeudis soirs.

***Vacances scolaires*** : ouvert tout l'été, en horaire réduit.

## *Matériel*

- Mobilier de bureau (chaises, tables, étagères, armoires, bureaux etc.)
- 8 postes de téléphones avec 3 lignes publiques et 2 lignes administratives, un fax
- deux serveurs informatiques, 8 postes utilisateurs (ordinateurs avec imprimantes) et deux postes de consultation pour le public
- 2 photocopieuses, dont une sert à la production de documents internes (dépliants, flyers, agendas, brochures, etc).
- un beamer et un ordinateur portable
- une TV et un lecteur DVD.

**Annexe 2quater****Membres du Comité de F-Information 2014****Doris GERBER****Co-présidente – (signature autorisée)**

Rue des Caroubiers 19 – 1227 Carouge

Tél. 022 300 39 07

**Brigitte MANTILLERI****Co-présidente – (signature autorisée)**

Rue J.-Louis-Hugon 9 – 1206 Genève

Tél. 022 320 30 89

**Monique LAPIERRE**

Vice-présidente - Secrétaire

Rue Marignac 3 – 1206 Genève

Tél. et fax 022 347 91 83

**Andrea VILLANYI**

Trésorière – (signature autorisée)

Rue Chabrey 39 – 1202 Genève

Tél. 022 740 40 25

**Anne MAHRER**

Ch. de Frémis 61 – 1241 Puplinge

Tél. 022 349 43 97

**Lisa MAZZONE**

Rue Sonnex 36 – 1218 Grand-Saconnex

Tel : 077 404 16 08

**Marinette PAYOT**

Ch. des Grandes-Vignes 26 – 1242 Satigny

Tél. 022 753 42 83

## Plan financier 2019

<b>BUDGET 2019 F-INFORMATION/COO</b>		
<b>PRODUITS</b>		<b>CHF</b>
	<b>Subventions</b>	
4200	SPPE - DSPE	515'000.00
4220	Office fédéral des migrations (escompté)	12'000.00
4210	Ville de Genève	165'000.00
4230	Communes	40'000.00
		<b>732'000.00</b>
	<b>Subventions privées</b>	
	Fonds de solidarité	0.00
	Fonds Bagatelle	5'000.00
4320	Dons privés	2'000.00
4330	Actions marraines	2'000.00
		<b>9'000.00</b>
	<b>Activités spécifiques</b>	
4000	Consultations	13'500.00
4005	Revenus de prestations (MPUC, Bilan Portfolio, etc.)	11'600.00
4020	Revenus Filigrane	3'500.00
	Transit usagères	0.00
4010,4090	Revenus autres activités, Vente brochures	1'500.00
	Projet Job coaching	6'000.00
		<b>36'100.00</b>
	<b>Autres produits d'exploitation</b>	
4100	Cotisations	13'000.00
4400	Revenus divers et location salle	3'000.00
		<b>16'000.00</b>
	<b>Total produits</b>	<b>793'100.00</b>
<b>CHARGES</b>		
	<b>Frais de personnel</b>	
3100	Salaires	457'600.00
3110-3114	Charges sociales 17%	77'800.00
	Salaires CAPAS	0.00
	Indemnité assurances	0.00
	Honoraires de personnel CAPAS	0.00
3120	Supervision	3'000.00
3121	Formation continue	5'000.00
3129	Autres charges de personnel	2'000.00
	Honoraires formatrice	5'600.00
		<b>551'000.00</b>
3200	<b>Charges des locaux</b> (loyers, charges, aménagement)	<b>150'000.00</b>
	<b>Charges activités spécifiques</b>	
3000	Fonds de solidarité - partenariats	5'000.00
3020-21-22	Documentation, livres, abonnements	13'100.00
3030	Animation/Activités collectives	1'500.00
3040	Rési-F	1'000.00
	Transit Usagères	0.00
	Charge job Coaching	6'000.00
		<b>26'600.00</b>
	<b>Charges d'administration</b>	
3300-01	Frais de bureau	7'000.00
3302	Frais de télécommunications	4'000.00
3303	Frais d'envois	6'000.00
3304	Cotisations et réunion	2'500.00
3361	Maintenance/frais informatique/RERO	15'500.00
3380	Fiduciaire	17'000.00
3400	Imprimerie/Editions	4'000.00
3401	Publicité	1'000.00
3700-10	Frais divers (charges financières)	500.00
		<b>57'500.00</b>
	<b>Subtotal</b>	<b>785'100.00</b>
	Amortissement	4'743.00
	Balance	8'000.00
	report déficit 2018: -8'000	

balance totale 4 ans= 0.-

**Annexe 4****INFORMATIONS FINANCIERES 2014**

**Chiffre d'affaires** : CHF 789'720.–

**Résumé des indemnités et aides financières perçues****Subventions publiques**

- Canton : CHF 515'000.–
- Ville : CHF 165'000.–
- Communes : CHF 42'950.–
  
- Aide financière de la Commission Fédérale des Etrangers ODM pour projet spécifique pour les activités du RESI-F : CHF 12'120.–
  
- Loterie Romande : CHF 35'000.-- (Fonds traitement archives Bibliothèque Filigrane)

**Dons privés**

- Fondations privées : CHF 11'850.—(fête des 20 ans du RESI-F)
- Dons des marraines et parrains : CHF 2'078.– (10 personnes)



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

[www.f-information.org](http://www.f-information.org)

## SOMMAIRE

Le mot de Doris Gerber, co-présidente .....	4
<b>QUI SOMMES NOUS ?</b>	
Notre engagement pour les femmes .....	5
<b>NOS PRESTATIONS</b>	
Présentation .....	6
Information .....	7
<i>Notre mission d'information, d'orientation et de sensibilisation</i>	
Soutien .....	11
<i>Nos consultations individuelles</i>	
Partages des savoirs .....	13
<i>Nos activités collectives, renforcer le lien social</i>	
Nouveautés .....	15
Perspectives 2015-2016 .....	16
<b>NOTRE EXPERTISE DETERRAIN</b>	
Notre travail en réseau .....	17
Notre équipe .....	18
Une organisation participative .....	19
<b>BILAN COMPTABLE 2014</b> .....	20
<b>COMITÉ</b> .....	25
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	26

## LE MOT DE DORIS GERBER, CO.-PRÉSIDENTE

Depuis plus de 30 ans, F-Information œuvre sans relâche au service des femmes et de leur famille. Le rapport d'activité 2014 met l'accent sur 3 axes forts des prestations qui sont au cœur de la mission de l'association : **l'information, le soutien et le partage des savoirs.**

## L'IMPORTANCE DU PARTENARIAT

Dans le but de toujours mieux répondre aux besoins de ses usagères, F-Information a développé plusieurs projets en partenariat avec :

- **Les Unités d'action communautaire de la Ville de Genève** (UAC) pour un projet de recueil et de publication de récits de femmes migrantes.
- **Le Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes** (BPE) et la **bibliothèque Filigrane** pour la conception et la diffusion de maquettes pédagogiques.
- **Le Festival « Les créatives »** pour un atelier d'écriture à F-Information et une lecture à la bibliothèque Filigrane.
- **Le Réseau Femmes** pour une prestation de jobcoaching avec le soutien financier du Fonds chômage de la Ville de Genève afin de faciliter la reprise d'emploi.

4

## NOTRE ENGAGEMENT POUR LES FEMMES

F-Information s'est spécialisée dans l'école, le soutien individualisé, l'information, l'orientation et l'insertion socio-professionnelle des femmes. Celle-ci vise non seulement à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes et l'intégration des femmes migrantes, mais également à renforcer les liens sociaux en favorisant les valeurs de tolérance, de respect et de partage.

F-Information apporte un soutien aux femmes tant sur le plan du développement de leur autonomie que sur le plan juridique, professionnel et psycho-social. L'association dispose également d'un riche fonds spécialisé documentaire et littéraire sur les questions relatives aux femmes, au genre, à la famille et à l'égalité, à travers la bibliothèque Filigrane située en arcade au-dessous des bureaux de F-Information.

5

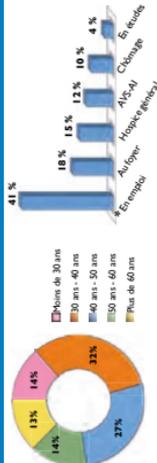
## Des chiffres clés

745 membres

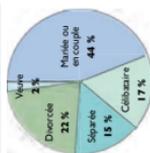
9'093 participations  
à nos prestations

## Profils de nos usagères

43 % Extrem-européennes, 49 % Suisses, 17 % Européennes



\* 73 % travaille à temps partiel



## NOS PRESTATIONS

### UNE INFORMATION SPECIALISEE

Mise à disposition à l'accueil de F-Information d'une documentation pratique sur les questions femmes, la santé, la vie des quartiers, les associations, les réseaux d'aides, etc. La bibliothèque Filigrane, membre du réseau romand des bibliothèques REKO, met à disposition du public des ouvrages et du matériel audiovisuel en relation avec les questions féminines.

- **UNE ECOUTE ET UN SOUTIEN INDIVIDUALISES**
- **Une permanence généraliste** téléphonique et un accueil 5 jours sur 7.
- **Une permanence juridique** téléphonique gratuite les jours de 14h à 16h.
- **Des consultations avec des spécialistes** dans les domaines juridiques, professionnels et psycho-sociaux.

### DES PARTAGES DE SAVOIRS AUTOUR D'ACTIVITES COLLECTIVES

- **Le Rése-F**, le Réseau interculturel d'échanges de savoirs, met en relation des femmes suisses et des femmes migrantes, pour partager des moments de convivialité, des compétences et des savoirs.
- **Les Salons**, moments d'échange: livres de paroles autour de thèmes ouverts à tous.
- **Des ateliers et des conférences.**

### Des chiffres clés

**2773 consultations** à la bibliothèque Filigrane

**2561 requêtes** par téléphone  
**17655 entretiens**

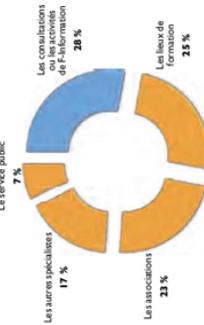
**27145 participations** à des activités collectives de F-Information

## NOTRE MISSION DE DOCUMENTATION, D'ORIENTATION ET DE SENSIBILISATION

### NOTRE ESPACE DOCUMENTATION

L'espace d'accueil de F-Information met à la disposition du public une documentation exhaustive régulièrement mise à jour portant entre autres sur les associations féminines, la famille, le viol et la santé. Enrichissement, les arbes sociales et les migrants. Le centre de documentation constitue de plus un lieu d'information de référence pour les professionnelles de l'action sociale.

Selon les besoins exprimés, les femmes sont orientées vers :



**500 abonnés**

à l'Agenda électronique de F-Information, rassemblant les informations sur les activités mensuelles de son réseau partenaire.



**BIBLIOGRAPHIE SUR LES VIOLENCES SEXUELLES**

En collaboration avec l'association Surviv' Suisse, filigrane à mis à disposition du public des livres et une bibliographie sur les violences sexuelles lors de la "Kermesse des salopes", sous forme d'une bibliothèque à ciel ouvert avec des chaises longues installées dans la rue.

**ACTIONS DE SENSIBILISATION**

- **Listes bibliographiques thématiques**
- **Viraines thématiques** : droit à l'avortement et loi Veil, commémoration du génocide rwandais, enlèvement des femmes nigérianes, cancer du sein, quinzaine de l'égalité, violences sexuelles etc.
- **Récits de vie de femmes migrantes** en partenariat avec le RÉS-F et TLAC de Servette/St-Jean/Petit-Saconnex
- **Conception de maillottes pédagogiques** pour aborder les violences sexuelles et gynécologiques en lien avec la discrimination homophobe (en collaboration avec le Bureau pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes) ainsi que pour sensibiliser à la thématique des mariages forcés (en collaboration avec l'association Rona Contact).
- **Prêt de l'exposition pédagogique sur les stéréotypes de genre** (je ne crois que ce que je vois)

- **Partenariat avec une bibliothèque féministe en Arvège (France)** : dons de livres sortis des collections ou de doublons.

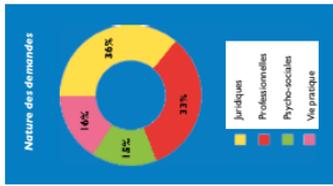
**NOS CONSULTATIONS INDIVIDUELLES**

Chaque femme a le potentiel pour améliorer ses conditions d'existence, évoluer, développer des projets et exercer une action sur son environnement socio-économique. Dans sa démarche de soutien individuel, l'information favorise l'estime de soi, la prise de conscience de ses forces, les prises d'initiatives et l'autonomisation.

L'information travaille de plus dans une synergie d'écoute et d'action transdisciplinaire. Selon les situations et les besoins exprimés par les usagères, des aspects tant juridiques que psychologiques, sociaux ou professionnels, sont pris en compte et des réponses multidimensionnelles sont apportées.

**NOS DOMAINES D'EXPERTISE**

- **juridique**: séparation, divorce, pensions alimentaires, droit de visite, droit du travail, assurances sociales, droit des étrangers, droit du bail, droit des contrats, pour suites
- **professionnel**: formations, orientation, techniques de recherche d'emploi, insertion professionnelle et développement de carrière
- **psycho-social**: problèmes de couple, violences domestiques, choix de vie, relations parents-enfants, aide financière, logement, aide administrative
- **vie pratique**: adresses d'associations et d'organismes



**NOS ACTIVITÉS COLLECTIVES,  
RENFORCER LE LIEN SOCIAL**

**LE RÉSEAU RESEAUINTERCULTUREL  
D'ÉCHANGES DE SAVOIRS POUR LES FEMMES**

Fort de ses 295 membres d'une soixantaine de nationalités différentes, le Rése-F est un réseau d'échanges de savoirs et d'expériences destiné aux femmes suisses et étrangères de toutes conditions sociales, visant à favoriser l'entraide, l'ouverture, la solidarité, l'enrichissement mutuel, l'intégration et la liberté d'expression. Au rythme d'un jeudi sur deux, les membres du Rése-F se retrouvent au sein du réseau autour d'un thème choisi (homies, mois de juillet et août). L'occasion pour elles de s'exprimer en français, de valoriser leurs expériences, de partager leurs points de vue et de socialiser.

Le Rése-F est soutenu par le Bureau de l'intégration des étrangers du Canton de Genève.

En suite de ces jeux, des ateliers et des cours collectifs gratuits sont proposés biennement par les membres du réseau durant l'année (cours de langues, cours de cuisine, ateliers couture et couture, séminaires de sophrologie), des sorties culturelles ainsi qu'une demi-journée «échanges de talents», un pique-nique aux beaux jours et une fête annuelle avec les membres du réseau et leur famille.

F-Information s'inscrit dans une démarche de prévention en anticipant les risques de précarisation et de situations de détresse psychologique. F-Information peut aussi être une passerelle dans des phases délicates de transition d'une personnelle et professionnelle et palier un vide juridique ou administratif.

« Lorsque mon mari m'a annoncé qu'il voulait divorcer, j'ai perdu pied. Mes ex-époux avec mes enfants scolarisés, mes deux filles, de trois ans, me retrouvaient pour élever les enfants, dans la détresse, de trouver un travail. F-Information a su entendre mes pratiques, juridiques et de réinsertion professionnelle. »  
Lévy, 47 ans, divorcée, 3 enfants en emploi

« Ma situation ne répondait pas aux critères d'aide sociale des organismes concernés. À cet égard, je n'avais pas de ressources. Avec un salaire très faible, je ne pouvais pas payer de tout l'équipement que je me suis d'une suite pour une adaptation afin de m'installer. F-Information m'a aidé avec cette procédure. »  
Amani, 60 ans, retraitée, diplômée d'asthme dans le cadre de l'entente.

« Un petit pas après l'autre, vous savez, la vie est longue. Je me souviens toujours de ces mois d'une professionnelle de F-Information. Ceux-ci m'ont accompagnés durant les deux années où je me suis reconstruite après une période très difficile. J'ai repris confiance dans mon potentiel. Grâce à leur appui, j'ai retrouvé un travail, un appartement et ma vie de wife. Je leur dois beaucoup. »  
Isabel, 38 ans, en couple, en emploi

**Des chiffres clés**  
**1 306 participations**  
**aux activités du Rése-F**  
**78 participations**  
**aux Salons**

**Quelques thèmes des rencontres mensuelles du Rése-F**  
Étais-tu de la même manière ses enfants, elles les ont-elles ? Pourquoi ? Quel est le rôle de la grand-mère ? Les traditions ? Retrouve-t-on les mêmes stéréotypes partout ?  
La séparation des familles suite à la migration  
La place des femmes dans le monde du travail

Ne précautionne  
NOUVEAUTÉS

« L'approche holistique de cet atelier et la dynamique stimulante des échanges en groupe, m'ont donné de précieux outils pour mobiliser mes expériences dans bien dans le domaine privé que professionnel. J'ai surtout apprécié d'être permis d'être participant face au changement de carrière (voir message) »

**Profils des participantes du Bilan portfolio**  
Formations : études – recherche – enseignement – éducation de la petite enfance – journalisme – traduction – comptabilité – carte d'identité-banque – j'ai fait – chargé de communication

15

**Des chiffres clés**

**Bilans portfolio**

2 ateliers

12 participantes

**Récits de vie**

14 duos

4 personnes ressources

### NOUVEAUTÉS

#### BILAN PORTFOLIO DE COMPÉTENCES

**Destiné aux femmes exerçant une activité professionnelle et/ou envisageant un changement professionnel**, le atelier "Bilan portfolio de compétences" (selon la méthode EFRE<sup>1</sup>), est une analyse des ressources et des compétences en s'appuyant sur ses propres expériences de vie et de travail. Ce projet de formation a été organisé au sein de la formation de l'un des duos de 9 à 10 séances de travail et animé par une collaboratrice de l'information, formatrice d'adultes.

<sup>1</sup> [www.efre.be](http://www.efre.be)

#### RÉCITS DE VIE

En partenariat avec l'UAC de Seneffe/Sy Jean/Piet-Sy-conex, le Rési-F et la Bibliothèque Filigrane ont initié en septembre 2014 un vaste projet de recueil de récits de vie de femmes membres du Rési-F issues de la migration. L'idée est de permettre aux personnes de mettre en mots leur vécu et le cas échéant de le partager. Un projet de publication regroupant une dizaine de ces portraits de femmes verra le jour en 2015. Pour le recueil et la transcription de ces récits, des duos ont été constitués avec des médiatrices bénévoles.



Ne précautionne  
PARAGE DE SAVOIRS

#### LES 20 ANS DU RESI-F

Fondé en 1994, le Rési-F a célébré cette année ses 20 ans à la Maison de Quartier lors d'une grande fête où se sont retrouvées sous le signe de la convivialité et du partage des cultures plus de 170 personnes. Au programme, une pièce de théâtre écrite et jouée par les femmes migrantes du Rési-F, un défilé de costumes traditionnels, un spectacle de danses kurdes et bouliennes, une exposition des créations des ateliers couture et bijoux du Réseau. Un buffet de spécialités du monde entier et une soirée d'apéro.

Avec le soutien de la Fondation Meyerrose du Congo

14

**Quelques thèmes de séjours proposés en 2014**

« On croit que la méditation change et fini, une autre rencontre se fait de suite. Non, entre les deux, c'est la pagaille. »

« Je ne me voyais pas dans un atelier, mais j'ai fait un effort et la réflexion plus tard, j'ai eu un confort de méditation plus nous devions nous élever dans l'effort. »

Alexis Jaspert

« Trouver le chemin dans le sillage des ombres de ses ancêtres est parfois difficilement supporté. Mais rendre brèves les ombres est le prix de la rencontre avec soi-même. »

Alexis Pommerehne

#### LES SALONS, L'ESPRIT LIBRE DES LUMIÈRES

**Conçus comme un espace de réflexion, de conversation et d'écoute**, Les Salons sont une invitation à la discussion et aux échanges d'idées. Inspirés des Salons littéraires du XVIII<sup>ème</sup>, Les Salons ont été lancés par F-Information en 1997. Organisés à leurs débuts dans un café, puis au Théâtre de la Comédie, ceux-ci se tiennent aujourd'hui à la Bibliothèque Filigrane entre midi et deux heures et sont modérés par une psychanalyste de F-Information. Ils sont ouverts à tous et toutes, et généralement fréquentés par les habitants-e-s du quartier et les habitué-e-s.

## PERSPECTIVES 2015-2016

MAINTENIR NOTRE OFFRE POUR RÉPONDRE AUX  
BESOINS DIVERSES

- **Consultations individuelles.** Bilan portfolio de compétences et partenariat autour du jobcoaching.
- **Ouverture à de nouveaux milieux :** entreprises, Genève internationale.

## DÉVELOPPER DE NOUVELLES PRESTATIONS

- Mise en place de **prestations collectives** dans les domaines juridiques, professionnels et psycho-sociaux.
- Mise en place d'un atelier de sensibilisation à la **souffrance au travail.**
- **Groupe de parole pour adultes dans des familles reconfigurées** (parents, beaux-parents, grands-parents) pour les aider à se restaurer et à déamorcer des situations de conflit et de souffrance.
- Mise en valeur de la collection de littérature jeunesse non **sexiste** de la bibliothèque Filigrane.
- **Création d'ateliers Bilans de compétences à l'attention d'un nouveau public :** bénévoles, mères au foyer et retraitées.

## DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

avec : l'ADC (Association de défense des chômeurs) - Phare Seniors | le CLAFG (Centre de liaison des associations féminines genevoises) | l'OCIRT (Office cantonal de l'inspection et des relations du travail) | OWIT (Organization of Women in International Trade) pour la mise en commun du réseau et des compétences | l'UAC de Sinivetta/S-Jean.

## DÉVELOPPER LA COMMUNICATION

- Donner une meilleure visibilité aux prestations de l'information.
- Présence sur les réseaux sociaux : page Facebook, LinkedIn.
- **Création d'une charte graphique** et d'une identité forte.
- **Promotion dans les milieux anglophones** de la brochure *« The legitimization card and I permit. What you should know as a spouse. »* (Carte de légitimation et permis G. Conjugées ce que vous devez savoir.)

## PÉRENISER NOTRE FONCTIONNEMENT

- Porter l'accent sur des **activités auto-financées**
- Développer les **marrainages**
- Élargir la recherche de fonds aux legs

## NOTRE TRAVAIL EN RÉSEAU

Une efficacité de terrain grâce au réseau et une mise en synergie des compétences avec les différents partenaires.

## Associations

**Aspasie** | AFM, Association des familles monoparentales  
**Au Cœur des Gros** | BCAS, Bureau central d'aide sociale | **Camarad** | CAGAS, Collectif d'associations pour l'action sociale | **Caritas Genève** | CEFAM | CCSS, Centre de contact saisis-immigrés | **CLAFG**, Centre de liaison des associations féminines genevoises | **Couple et famille** | LAVI, Centre de consultations pour victimes d'infractions | **Lastime** | CSP, Centre social protestant | **OPCCF**, Office protestant de consultations conjugales et familiales | **PACTE** | **Rosa Carina** | **Solidarité Femmes** | **SOS Femmes** | **Viol Secours** | **Voie F** | **Volets d'Arve** | 2<sup>nd</sup> Observatoire.

## Lieux de formation et d'intégration

**ASE**, Ecole d'assistantes socio-éducatrices | **Ecole Club Migros Bavoier** | **HEG**, Haute école de gestion | **UO**, Université ouverte de la Côte d'Azur | **Lire et Enire** | **OSEO**, Observatoire de l'emploi de la Région Lausanne | **Realize** | La Tribune | **LIPA**, Université polytechnique libérale | **LUPCEE**, Université populaire du Canton de Genève.

## Services publics

**Action 3 Chiens pour l'Emploi** | **BE**, Bureau de l'intégration de étrangers | **BEL**, Bureau pour la promotion de l'égalité entre femmes et hommes | **Hoplice général** | **OPFC**, Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue | **UAC**, Unités d'action communautaire | **Ville de Genève** : Département des finances et du logement, Agence d'Etat Fond, Service social, Département de la culture et du sport, Service culturel.

## Fonds sur quelques partenaires

## Atelier jobcoaching

En collaboration avec Camarad, SOS Femmes et Voie F, membres du Réseau Femmes, le projet jobcoaching pour les femmes a été financé par le Canton de Genève et est soutenu financièrement par le Fonds d'investissement en 2014. Le projet est soutenu financièrement par le Fonds d'investissement de la Ville de Genève.

## Le travail des mères, des mères au travail

Animation par l'information d'un atelier sur le retour à l'emploi des mères lors d'un Forum sur l'emploi à la Maison de quartier de Vernier, en partenariat avec le Service social Cantonale sociale de Venier.

## NOTRE ÉQUIPE

Dans un souci de répondre au mieux aux problématiques individuelles ou collectives, d'améliorer ses prestations et d'innover, l'équipe participe à des colloques, des formations et des journées d'études. Une supervision trimesnuelle de l'équipe conduite par une intervenante extérieure est de plus mise en œuvre pour analyser les pratiques professionnelles et gérer les dynamiques internes. Des consultations ont aussi été faites d'un système permanent d'évaluation qualitative par le biais de questionnaires et de sondages.

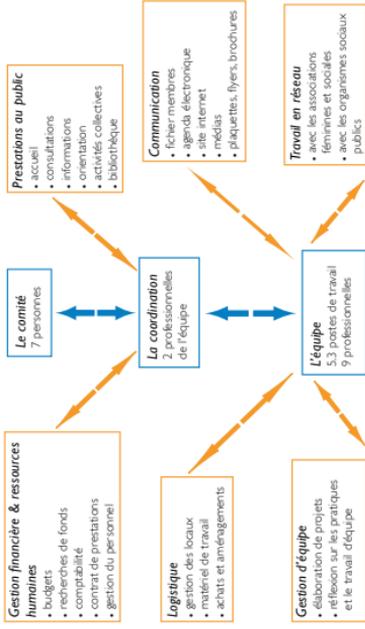
### SECTEURS

**Accueil & documentation pratique:** Marie-Rose Genet  
**Bibliothèque Filigrane:** Isabelle Bruggmann, Dorothée Cretaz, Finny Matton  
**Juridique:** Maléida D'Alfonso, Anna Granges, Fabienne Sauner  
**Professionnel:** Brunella Colombelli, Chokouleh Sami  
**Psycho-social:** Victoria Al Adjour, Geneviève Bordry  
**Secrétariat:** Marie-Christine Musa

## FORMATIONS ET PARTICIPATION À DES COLLOQUES

- Communication interculturelle LUOG
- Genre et orientation scolaire I SRED
- Assises de la formation professionnelle I OFPC
- Rencontre autour de la politique en matière de diversité I Ville de Genève
- Forum sur les violences domestiques
- Chômage des jeunes à Genève I Solidarités
- Lien entre le travail social et les sans I ARTIAS
- Journée de réflexion du CAPAS autour des financements privés
- Participation à la commission extra-parlementaire consultative de légalité
- Nouveau droit comptable I Université de Genève
- Nouvelles exigences en matière de subventions I Ville de Genève

## UNE ORGANISATION PARTICIPATIVE



## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

## PASSIF

Dettes résultant d'achats et de prestations	23'446.15	
Dettes résultant d'assurances sociales	8'542.80	
Passifs de régularisation	19'453.50	
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>51'442.45</b>	
Part de la subvention à restituer à long terme	10'672.98	
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>	<b>10'672.98</b>	
Fonds pour usages spécifiques	3'200.00	
Fonds de solidarité	8'592.60	
Fonds Bagatelle	—	
Fonds de priests/Aleth Chauvaille	13'550.00	
Fonds Loirne Romandé - Archives	33'466.85	
Fonds pour la recherche	10'850.98	
Fonds Fondation de Bienfaisance Pictet	7'000.00	
Fonds et Matières et nouveaux projets»	1'671.90	
Fonds de roulement	8'000.00	
<b>Capitaux des fonds affectés</b>	<b>81'476.96</b>	
Résultats reportés	(351.83)	
Réserve «part de subvention non dépensées»	3'245.00	
<b>Capital de l'association</b>	<b>2'893.17</b>	
<b>Total du passif</b>	<b>146'780.74</b>	

## 2013

CHF	
745.90	
9'037.47	
40'231.39	
<b>50'014.76</b>	
101.50	
30'764.36	
<b>29'483.86</b>	
79'500.62	
105'777.83	
(98'663.39)	
<b>7'113.90</b>	
7'113.90	
<b>86'614.52</b>	

## 2014

CHF	
1'086.00	
10'306.28	
83'349.52	
<b>94'741.80</b>	
12.05	
47'538.05	
<b>47'570.10</b>	
142'511.90	
105'777.83	
(101'509.49)	
<b>4'268.34</b>	
4'268.34	
<b>146'780.24</b>	

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

## ACTIF

Caisse	1'086.00	
La Poste	10'306.28	
BCGe	83'349.52	
<b>Disponibles</b>	<b>94'741.80</b>	
Impôt anticipé à récupérer	12.05	
Actifs de régularisation	47'538.05	
<b>Réalisables</b>	<b>47'570.10</b>	
<b>Total actif circulant</b>	<b>142'511.90</b>	
Matériel informatique	105'777.83	
/. amortissements	(101'509.49)	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4'268.34</b>	
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>4'268.34</b>	
<b>Total de l'actif</b>	<b>146'780.24</b>	

## 20

## 2014

CHF	
23'446.15	
8'542.80	
19'453.50	
<b>51'442.45</b>	
10'672.98	
<b>10'672.98</b>	
3'200.00	
8'592.60	
—	
13'550.00	
33'466.85	
10'850.98	
7'000.00	
1'671.90	
8'000.00	
<b>81'476.96</b>	
(351.83)	
3'245.00	
<b>2'893.17</b>	
<b>146'780.74</b>	

## 21

## 2013

CHF	
6'092.50	
3'332.60	
8'925.00	
<b>18'351.10</b>	
9'735.02	
<b>9'735.02</b>	
—	
13'412.35	
—	
15'000.00	
10'850.98	
7'000.00	
1'671.90	
8'000.00	
<b>55'435.23</b>	
(351.83)	
3'245.00	
<b>2'893.17</b>	
<b>86'614.52</b>	

## COMPTES DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2014

## CHARGES D'EXPLOITATION

Salaires bruts	502921.75
Indemnités assurances	(23598.20)
Charges retraite	(10000.00)
Charges maladie	86876.65
Charges d'indemnité	4961.00
Frais de supervision et de formation	3432.30
Autres charges de personnel	551737.75
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>551737.75</b>
Charges de locaux	151105.50
Charges d'administration	60511.75
Charges activités spécifiques	17210.22
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>228827.47</b>
Amortissements	2845.56
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>783000.78</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>6978.92</b>

2013  
CHF

515000.00
165000.00
121120.00
39050.00
11830.00
10135.00
<b>753135.00</b>
20708.83
5688.43
<b>26377.26</b>
<b>779512.26</b>

2014  
CHF

515000.00
165000.00
121120.00
42950.00
14810.00
2078.00
<b>751958.00</b>
34693.20
3328.50
<b>38021.70</b>
<b>789979.70</b>

## COMPTES DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2014

## PRODUITS D'EXPLOITATION

<b>Subventions, dons et cotisations</b>	<b>22</b>
Subvention Etat de Genève	515000.00
Subvention Ville de Genève	165000.00
Office fédéral des migrations	121120.00
Subventions Communes	42950.00
Cotisations	14810.00
Dons privés, mariages et parrainages	2078.00
<b>Total dons et cotisations</b>	<b>751958.00</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>22</b>
Revenus des activités	34693.20
Autres produits	3328.50
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>38021.70</b>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>789979.70</b>

2013  
CHF

476900.30
(8537.00)
(10000.00)
78745.38
6665.00
4362.20
<b>546808.03</b>
151002.55
63072.72
15926.76
<b>230002.03</b>
4742.60
<b>781532.66</b>
<b>(2046.40)</b>

2014  
CHF

502921.75
(23598.20)
(10000.00)
86876.65
4961.00
3432.30
<b>551737.75</b>
151105.50
60511.75
17210.22
<b>228827.47</b>
2845.56
<b>783000.78</b>
<b>6978.92</b>

## COMPTES DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2014

## CHARGES D'EXPLOITATION

## Produits pour projets spécifiques

Dons pour aide directe aux femmes  
 Don Loterie Romande pour archives  
 Don Fondation Meynoise pour fête Rd+JF  
 Ville de Genève sub. extraordinaire  
 Don Fondation Wildorf  
 Dons pour projet brochure - Permis C  
 Don Alem, Chaufaille projets  
 Participation Réseau femmes aux départs

## Total produits pour projets spécifiques

Charges pour projets spécifiques

Charges d'aide directe aux femmes

Autres charges de projets spécifiques

## Total charges pour projets spécifiques

## Résultat hors exploitation

## Résultat avant variation des fonds affectés

- Attribution aux fonds affectés

+ Utilisation des fonds affectés

## Résultat des variations de fonds affectés

## Résultat de l'exercice avant traitement du résultat

Part du résultat revenant aux subventionnaires

## Résultat de l'exercice

24

25

## COMITE

Denis Gerber, co-présidente  
 Brigitte Mantilleri, co-présidente  
 Monique Lapiere, vice-présidente  
 Andrea Villanyi, trésorière  
 Anne Mährer  
 Lisa Mazzone  
 Marinette Payot

2013	CHF
344020.30	
—	
—	
19000.00	
15000.00	
20000.00	
23000.00	
1376.00	
<b>112396.30</b>	
33413.30	
30822.42	
<b>64235.72</b>	
<b>481'60.58</b>	
<b>46'120.18</b>	
(69'380.00)	
347'50.22	
<b>(34'629.78)</b>	
<b>11'490.40</b>	
8617.80	
<b>2'872.60</b>	

2014	CHF
26'583.00	
35'000.00	
111'850.00	
—	
—	
—	
<b>73'433.00</b>	
29'652.75	
23'464.80	
<b>53'117.55</b>	
<b>20'315.45</b>	
<b>27'294.37</b>	
(73'433.00)	
47'389.25	
<b>(26'043.75)</b>	
<b>1'250.62</b>	
936.96	
<b>312.65</b>	

## REMERCIEMENTS

### Institutions publiques & fondations

Bureau de l'intégration des étrangers (BIE)  
 Bureau pour la promotion de l'égalité entre femmes et hommes (BPE)  
 Etat de Genève - Département présidentiel  
 Fondation Hélène et Victor Barbour  
 Fondation Buenzod  
 Fondation Dr. Liechti  
 Fondation Hans Wilsdorf  
 Fondation Meyrinoise du Casino  
 Fonds genevois de répartition de la Loterie romande  
 Société suisse d'utilité publique  
 Ville de Genève - Département de la cohésion sociale et de la solidarité  
 Ville de Genève - Département des finances et du logement, Agenda 21  
 Ville de Genève - Département de la culture et du sport, Service culturel

### Communes

Avully, Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Dardagny, Grand-Saconnex, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Puplinge, Satigny, Thônex, Troinex.

Nos membres qui nous soutiennent par le biais de leurs cotisations et de leurs dons.

Nos parrains et marraines pour leur confiance et leur soutien.

Madame Sylvie Genton, médiatrice aux échanges de savoirs du Rési-F.

Madame Zyta Ahmeti pour la mise sous pli des courriers du Rési-F.

Monsieur Pascal Yerly pour sa précieuse aide pour les déclarations d'impôts de nos membres.

Madame Monique Lapiere pour sa collaboration efficace au dépouillement de la presse à Filigrane.

Madame Alla Dimitrova, coursière de Filigrane.

Les enseignant-e-s qui collaborent avec Filigrane, ainsi que les bibliothèques, et tout particulièrement la bibliothèque Rosa Canina à Lausanne.



## F-Information

67, rue de la Servette

CP 128

1211 Genève 7

(au 1<sup>er</sup> étage)

Tél. 022 740 31 00

Fax 022 740 31 44

[femmes@f-information.org](mailto:femmes@f-information.org)

[www.f-information.org](http://www.f-information.org)

## Bibliothèque Filigrane

67, rue de la Servette

CP 128

1211 Genève 7

(en arcade)

Tél. 022 740 31 41

Fax 022 740 31 44

[filigrane@f-information.org](mailto:filigrane@f-information.org)

[www.f-information.org/filigrane](http://www.f-information.org/filigrane)

## HORAIRES

Lundi 14h – 18h

Mardi 9h – 18h

Mercredi 9h – 13h

Jeudi 9h – 19h

Vendredi 9h – 13h

## HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lundi 14h – 18h

Mardi 12h – 16h

Mercredi 10h – 12h / 14h – 18h

Jeudi 14h – 19h

Vendredi 14h – 18h

Avec le soutien de



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENÈVE

POPE THERIAUX LDA



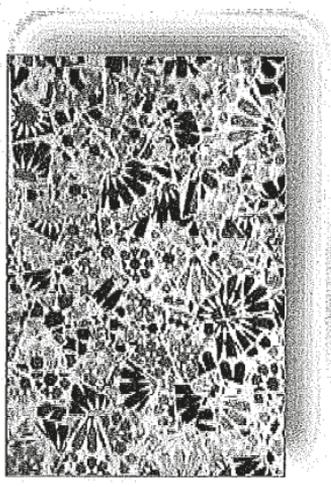
AVEC LE SOUTIEN  
DE LA  
VILLE DE GENÈVE



LOTÉRIE  
ROMANDE

Annexe 6

**Rapport d'activité  
2013**



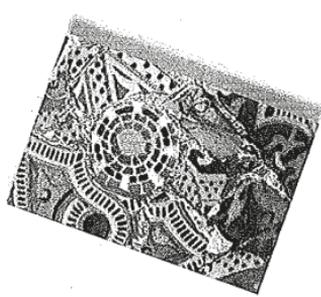
**Témoignage d'une usagère**

A la suite d'une rupture avec mon époux qui m'avait laissée criblée de dettes, j'ai sollicité F-Information qui a été pour moi une instance d'information et d'écoute dans mon processus de reprise de confiance en moi et d'estime de soi. F-Information m'a permis de me construire en tant que sujet humain.

Pendant plusieurs mois, j'ai bénéficié de l'accompagnement patient, efficace et efficient de deux membres de l'équipe.

C'était un accompagnement multidimensionnel. De manière pratique, il y a eu de l'aide dans la rédaction des courriers et dans le suivi juridique et bancaire. J'ai bénéficié de bons achats auprès des épicieries de Caribac. Et de manière durable, grâce à F-Information, j'ai bénéficié de l'aide de la Fondation genevoise de désendettement, ce qui m'a permis d'épurer mes dettes. En un mot F-Information m'a permis de repartir à zéro et d'entrevoir l'avenir avec sérénité. Je resterais marquée pour la vie par la disponibilité et l'écoute attentive des permanentes de cette association.

I.B.



**En 2013, F-Information C'est...**

- Un soutien et un accompagnement individuel
- 2 salles de consultation
- 1577 entretiens
- De la documentation et de l'information
- Bibliothèque Filigrane
- 2644 consultations sur place
- 1 salle d'accueil avec documentation pratique
- Des activités collectives
- 1 salle de groupe, des rencontres régulières, des animations
- Une égypte
- 9 salariées, et 2 remplaçantes, soutenues par un comité de 7 personnes au service de quelques 600 membres.

**Quelques chiffres clés**

8262 personnes ont fréquenté notre association  
 1577 entretiens  
 2377 demandes téléphoniques  
 1764 participantes aux activités collectives  
 2644 consultations à la Bibliothèque Filigrane  
 En 2013  
 plus de 5000 prêts à Filigrane  
 En 2013  
 16 personnes, hommes et femmes, ont utilisé la permanence juridique téléphonique

**Une mission, un projet**

- Contribuer à :
- l'autonomie de choix et la prise de confiance des femmes
  - l'insertion socio-économique des femmes
  - l'intégration des femmes étrangères
  - la promotion de l'information et la documentation sur l'égalité
  - la mise en œuvre d'un partenariat avec le SPPE
  - au tissage de liens sociaux

### *«Nous nous engageons au sein de la société civile»*

F-Information est une association reconnue d'utilité publique avec une mission bien définie auprès de la population: des usagers et usagères.

En tant que telle, elle fait partie de la société civile et a le statut de citoyen. Elle se situe sur une problématique de société, elle est au service des citoyens. C'est pourquoi nous nous engageons pour faire entendre publiquement sa préoccupation au sujet des causes qui lui paraissent importantes et qui sont en lien avec notre charte et notre mission.

Le combat des femmes pour leurs droits dans le monde du travail, leur lutte pour une plus grande équité dans la société, leur bataille quotidienne pour concilier vie de famille et vie professionnelle, sont des domaines qui nous occupent et pour lesquels nous nous engageons avec les moyens qui sont les nôtres.

Deux causes nous ont mobilisées en 2013: la situation des employées de maison sans statut légal et l'initiative contre le harcèlement sexuel de la part de nos collègues. Que dans ces deux domaines et dans d'autres nous occupons notre point de vue et notre position.

Ces réflexions mises bout à bout ont donné naissance à ce petit brochure dans laquelle se trouvent aussi de nombreuses adresses utiles aux professionnel·le·s amené·e·s à répondre aux personnes concernées par cette problématique.

Une manière encore et toujours de partir du singulier pour aboutir à une information qui concerne nombre de personnes et touche au mieux vivre ensemble. Un précieux cadeau à l'heure où d'aucuns souhaiteraient enfermer les êtres humains dans des particularismes et des stigmates, renfermer les nations et priver l'ensemble d'une ouverture d'esprit promise par Calvin lui-même.

Brigitte Mandlier  
Co-Présidente

### *Remettre l'ouvrage sur le métier*

Pour cela il est possible que parce qu'envers et contre tout, à l'initiative de son mari, le comte de Saffers, le duc de Saxe-Altenbourg ait écrit tout le temps d'écrire chaque femme qui se présente, de considérer son histoire comme singulière.

### *Du singulier à l'ensemble*

Et puis, facinorante alchimie, c'est que chaque histoire personnelle finit par raconter une histoire commune, celle des conditions de vie des femmes. Ici, c'est la magie de l'écriture qui nous permet de passer du singulier à l'ensemble en focalisant sur un détail. Cette capacité permet de créer toujours de nouveaux projets qui partent d'une observation, d'une situation, font le lien avec d'autres et aboutissent à un tout.

### *Pas d'été sans un été*

Comme la rédaction de la brochure «Carte de légitimation et permis de ce que vous devez savoir, destinés aux conjoint·es et enfants des internationalistes, titulaires de carte de légitimation, travaillant pour les divers corps diplomatiques ou consulaires, les missions permanentes ou spéciales et les organisations internationales à Genève. F-Information a entendu et vu la détresse de ces épouses dépendantes de la vie commune avec le titulaire principal de la carte de légitimation, jetées dans la précipitation en cas de séparation.

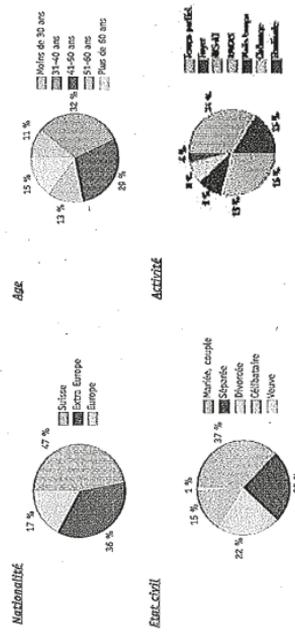
### *Etre et en devenir*

Au fil des rencontres au sein du comité, des activités communes, des discussions spirituelles, il est rompu, à l'initiative de son mari, le comte de Saffers, le duc de Saxe-Altenbourg ait écrit tout le temps d'écrire chaque femme qui se présente, de considérer son histoire comme singulière.

Et puis, facinorante alchimie, c'est que chaque histoire personnelle finit par raconter une histoire commune, celle des conditions de vie des femmes. Ici, c'est la magie de l'écriture qui nous permet de passer du singulier à l'ensemble en focalisant sur un détail. Cette capacité permet de créer toujours de nouveaux projets qui partent d'une observation, d'une situation, font le lien avec d'autres et aboutissent à un tout.

Pour cela il est possible que parce qu'envers et contre tout, à l'initiative de son mari, le comte de Saffers, le duc de Saxe-Altenbourg ait écrit tout le temps d'écrire chaque femme qui se présente, de considérer son histoire comme singulière.

1.2 Le profil des femmes qui nous consultent



La moitié des femmes qui nous consultent et qui ont un ou des enfants à charge, les élevant seules !

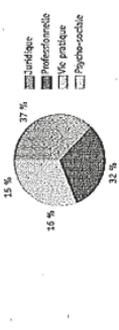
1.1 Ecouter, informer, conseiller les femmes... encore et toujours....

1.1 Un travail individuel auprès des femmes qui se décline en 3 types de prestations

- des consultations individuelles
- des consultations avec des spécialistes
- une ligne téléphonique juridique

- Les femmes nous consultent pour des questions :
- juridiques, séparation, divorce, pensions alimentaires, droit de visite, droit au travail, assurances sociales,
  - d'emploi, techniques de recherche d'emploi,
  - psycho-sociales : psycho, problèmes de couple, violences domestiques, orientation-choix de vie, relation parents-enfants, et sociales, aide financière, logement, aide administrative,
  - vie pratique, adresses d'associations et d'organismes.

Nature des demandes

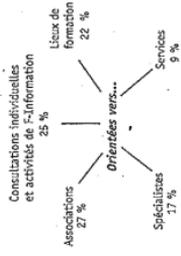


Une par une, c'est ainsi que nous écoutons les femmes qui nous contactent. Une par une. C'est leur histoire singulière qui a sa place dans la salle d'entretien. Une par une, ce sont les réponses que nous leur donnons, peut-être, si besoin...  
 Chaque question, chaque préoccupation, chaque demande est entendue comme pour la première fois. Quand bien même elle serait similaire à des dizaines d'autres, celle-là est, le temps d'un entretien, unique.  
 Telle histoire nous en rappelle une autre ? Ou là où ne sommes-ce n'est pas une autre. C'est l'histoire de cette femme-là, que nous avons en face de nous à ce moment-là. Et ce sont ses mots, ses informations, ses craintes, ses espoirs qui font le fil de ce que nous retranscrivons ensemble cette rencontre particulière.  
 Pourtant, toutes les histoires entassées, toutes les peines, toutes les impressions, toutes les aspirations, tous les cris de joie et de désespoir, cessent une fois, la toile des conditions de vie des femmes dans notre monde. Toi, un tabou qui impressionniste, petite touche par petite touche, peut décoller par petit détail, l'image se révèle, dans un ensemble complexe mais cohérent.  
 Alors, selon la distance à laquelle nous regardons la toile, c'est une ou les femmes que nous voyons. La part consiste à garder le regard posé, ancré sur le détail, sans pour l'instant, le perdre sur l'ensemble. C'est ainsi que nous pouvons offrir une aide, un accompagnement au grand cœur, le jeu en vaut la chandelle. Femmes, nous vous écoutons....

## 2. Informer, documenter et promouvoir la culture au féminin

### 2.1. F-Information : une large offre de documentation !

F-Information propose toujours aux femmes, ainsi qu'aux professionnel·le·s, l'accès à une documentation riche et très diverse, régulièrement mise à jour, sur les thèmes : femmes, famille, santé, vie de quartier, aidés, migrantes, dettes, etc.



Cette documentation nous permet d'orienter les femmes vers les structures adéquates en fonction de leur problématique.

### 2.2. Et une information de réseau

**Carte de légitimation et permis CI : conçoit-on ce que vous devez savoir**

Au cours de l'année 2003, nous avons mandaté une avocate afin qu'elle procède à la remise à jour complète de la base de données des référents de carte de légitimation, dans le but de la rééditer.

Sous l'égide du Bureau pour l'égalité, avec le soutien du Département de la sécurité et de la ville de Genève, nous avons travaillé avec les membres du réseau de la Genève internationale concernés par cette thématique.

Édité pour la cinquième fois par F-Information, cette brochure met en oeuvre les probématiques liées au statut des personnes appartenant à des catégories d'immigrés, d'émigrés, travailleurs, les divers cours diplomatiques ou consulaires, les missions permanentes ou spéciales et les organisations internationales à Genève.

Ce statut concerne dans leur majorité les conjoints et les enfants de notre pays, ainsi que les personnes originaires de Suisse pendant de nombreuses années. Les aléas de la vie de famille peuvent alors complètement précariser ces personnes, parce qu'elles sont dépendantes de la vie commune avec le titulaire principal de la carte de légitimation.

Cette brochure a pour objectif d'apporter à ces personnes des informations, des conseils et du soutien en cas de séparation, de divorce mais aussi pour avoir accès au marché du travail ou pour formuler une demande de permis de séjour.

L'impression et la diffusion de la brochure est prévue pour début 2014.

**Les Nouv'Elles**  
Par mesure d'économies, nous avons décidé de cesser la publication trimestrielle des Nouv'Elles.

**L'agenda**  
répertoire. Les activités de notre réseau de partenaires : conférences, ateliers, cours, actions, en lien avec les Femmes et ayant lieu à Genève.

[www.f-information.org](http://www.f-information.org)

**Le site Internet**  
Notre site compare maintenant plusieurs pages de liens utiles pour les femmes.

Les informations sur nos activités ainsi que les suggestions de lectures et Filigrane sont envoyées régulièrement à nos membres par courrier électronique.

2.3. La bibliothèque Filigrane

Une bibliothèque spécialisée sur les questions relatives aux femmes et à l'égalité

Notre fonds documentaire de plus de 11'500 documents est composé en son ensemble de livres et des numéros qui soulignent et se concentrent sur les thématiques suivantes : entre autres, l'identité sexuelle, famille, travail, violence, psychologie, sociologie, histoire, littérature, art, éducation, formation, politique, littérature de jeunesse, matériel pédagogique...

Les médias proposés sont des documentaires, articles de presse, périodiques, DVD, bandes dessinées, CD, CD-Rom, jeux, romans, biographies, témoignages...

Membre du Réseau RERO

Le fonds documentaire de Filigrane est répertorié dans le catalogue collectif RERO qui regroupe les documents de la plupart des bibliothèques universitaires, publiques, patrimoniales et spécialisées des cantons de Genève, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud, ainsi que celles des tribunaux de la Confédération. RERO gère un catalogue collectif d'environ 420 bibliothèques au service des 50'000 étudiants de Genève, Fribourg, Lausanne et Neuchâtel, de la Haute école spécialisée HES-SO



et des hautes écoles polytechniques (EPFL, EPFL-EPHE, EPFL-EPFL), de quelque 280'000 personnes inscrites. Nous bénéficions ainsi d'une importante visibilité, particulièrement auprès du public spécialisé et universitaire.

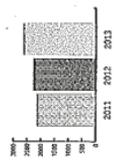
Fréquentation et service de prêt

En 2013, le nombre de consultations sur place (+ 16%) et le nombre de prêts de documents (+ 24%) ont continué d'augmenter. La fréquentation de Filigrane est due, par sa mission de bibliothèque ressource pour les thématiques de la bibliothèque, aux personnes qui concernent les femmes, mais aussi de sensibilisation, elle s'adresse à un type de public très large. En effet, nous touchons à la fois un public d'étudiant-e-s, de chercheurs-euses, mais aussi un public plus néophyte tel que des collègien-ne-s, des habitant-e-s du quartier, des personnes faisant appel à F-Information.

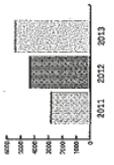
Ce grand public, pour sa part, pousse la porte de Filigrane parce qu'il est fidèle depuis des années, attiré par notre

vitrine thématique (espace de sensibilisation), pour rendre un travail scolaire, ou encore après avoir eu connaissance de la bibliothèque à l'école, par F-Information, internet, ou nos animations.

2'644 consultations sur place en 2013.



5'480 prêts en 2013.



Notre participation au prêt entre bibliothèques au sein de RERO nous donne la possibilité de faire circuler nos documents auprès de personnes d'autres cantons ou pays.

Nous avons ainsi honoré 146 demandes de prêts entre bibliothèques en 2013.

Animations, itin social, vitrines, sensibilisation

Des animations qui ont réuni cette année 111 personnes :

- Soirée «Océanes et poésies : une Chantefleur multilingue» Lectures de poèmes en différentes langues et leur traduction, en collaboration avec les éditions Samizdat.
- Journées du livre en partenariat avec les éditions Entre faits et ficelles, autour du livre «Ciao Uchi» en présence de l'auteur Artur Bruggler.
- Soirée lectures et témoignages, suivie d'échanges, en accompagnement de la campagne «Aucune employée de maison n'est illégale».

Des vitrines thématiques tour au long de l'année :

Journées mondiales du cancer au sein, journées mondiale contre les violences faites aux femmes, journées de sensibilisation aux problèmes liés à l'exclusion, littérature de jeunesse, réseaux, bande-dessinée au féminin (auteures/néerlines), les femmes dans l'art...

### 3. Les activités collectives : parce que soigner le lien social fait reculer les inégalités

#### 3.1. Se rencontrer, s'intégrer, échanger autour de sa culture

Au sein de F-Information, il y a un petit monde privilégié qui vit au rythme des réunions du 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, des échanges de savoirs entre les femmes saines et immigrées et des activités extérieures organisées tout au long de l'année. Voilà le Rési-F; on se rencontre, on crée des liens, on discute, on apprend les secrets de la couture, par exemple.

On veut apprendre le français, surtout. Bien sûr. L'intégration passe par l'apprentissage de la langue du pays d'accueil et c'est vraiment dur. C'est un long voyage, comme dirait S., une femme réfugiée d'origine éthiopienne. Mère de 4 enfants, elle se bat depuis des années pour apprendre le français, faire une formation professionnelle et trouver un travail. Peu à peu, S. a pu apprendre le français et s'engager dans une formation professionnelle. Très vite, elle a demandé de l'aide pour trouver un emploi. Elle a rencontré les femmes du Rési-F. Elles ont été très utiles pour elle, car elles ont pu accompagner les femmes dans le cadre des échanges de savoirs. S. a réussi ses examens de fin d'année ! Ensuite, une autre personne a pris le relais. Il n'est pas toujours très facile de trouver la bonne personne, à la fois compétente et disponible. C'est dans le cadre de l'AC de la Sorvetea qu'une étudiante du Collège Valtaire a pu reprendre le flambeau à la grande satisfaction de S.



**4 rencontres qui ont précieusement bien marché**  
«Une conférence en plus apporant à mon pays d'accueil»  
«Il est important de savoir bien communiquer»  
«Voilà le bon côté d'une expérience officielle»

#### 3.2. Penser, parler, échanger des idées

Elle parle, Yéoucou, il répond, nous échangeons. Les Salons sont des rencontres mensuelles d'une heure et demi, organisées au sein de la commission cantonale de la famille, de la jeunesse et des femmes plus souvent convoquées. Philosophes, écrivains-es, journalistes, au gré de nos lectures, nous relevons des citations qui nous feront exaucer pendant les Salons. L'animatrice à la soud de faire circuler parole, de relancer le débat et d'empêcher tout débordement langagier. Les propos fusent et la réflexion des un-es et des autres se trouve nourrie par tous ces échanges. Aucun accord n'est visé, aucune conclusion n'est recherchée. Il s'agit juste de tracer sa pensée avec celles des autres. L'enfente est libre, la sortie aussi.

Les 10 Salons organisés cette année ont réuni un total de 102 personnes.

Dans cette rubrique hebdomadaire nous exposerons aux femmes fort des choix en matière d'orientation, de taux d'activité et de sources d'information. Bien différents de ceux des hommes, avec des conséquences économiques à long terme sur leurs revenus, ce qui amplifie le risque plus élevé de précarité chez eux.

Dans le cadre des activités de la commission consultative Egalité à l'emploi, les femmes ont pu participer à une conférence collaborative avec le GRE et la commission cantonale de la famille pour mener une campagne d'information pour les femmes, intitulée «Féminos Cash, des choix qui influencent notre train de vie». Cette campagne s'est déroulée autour de 3 axes.

- Une conférence de Sylviane Giampino, a attiré des centaines de personnes à Uni-Durhour.
- Une série d'ateliers sur l'argent, animés par Jill Sabatelli, ont eu lieu dans nos locaux, dans le but de sensibiliser les femmes aux différents enjeux économiques liés à leurs choix professionnels, et les doter d'outils concrets pour négocier leurs salaires ou vendre leurs compétences à leur juste prix. Ces ateliers ont connu un grand succès avec quelques 200 participantes au total.
- Des conseils utiles et des informations pratiques d'ordre social et juridique ont été mis sur le site de la commission cantonale de la famille, Familles-guch

**Quelques thèmes qui nous ont occupé-e cette année**  
«Le monde est en train de vivre / Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent-faire»  
«Avoir l'air d'un simple participant»  
«Une conférence n'est pas un simple atelier»  
«Il est important de savoir bien communiquer»  
«Nécessaire à la mise en place du lien social»  
Mirella Nezzari

### 4. Une efficacité de terrain et des synergies grâce à un travail en réseau

Coordonner les compétences, travailler en synergie, nous permet de mieux efficacité sur le terrain auprès des femmes.

#### Associations

- Asbaté
- APF - Association des familles
- Amicale des femmes
- Au Coeur des femmes
- Canabab
- CEFAH
- CEFI - Centre de contacts sœurs-immigrés
- CLARF - Centre de liaison des associations féminines genevoises
- Deportati
- Les femmes
- Lesime
- Les femmes
- Les femmes
- OPCCF - Office proposant de consultations conjugales et familiales
- 2<sup>me</sup> Observatoire
- PAICE
- Rosa Carlini
- Rosa Carlini
- Rosa Carlini
- SOS Femmes
- Viva-Secours
- Voie F
- Vernets d'Arve

#### Services et organismes sociaux

- Action 3 Centre pour l'emploi
- BCAS - Bureau central des Isles sociales
- Caritas - Genève
- CLAS - Collectif d'associations pour l'égalité sociale
- CMS - Centre de services sociaux
- CP - Centre de placement
- HG - RWGAS
- LAVI - Centre de consultation pour victimes d'intrusions
- Syndicats
- UAC - Unité d'action communautaire

#### Services publics

- BIE - Bureau de l'intégration des étrangers
- CP - Bureau pour la promotion de l'emploi
- Ville de Genève - Services sociaux
- Ministère de la justice
- Ministère de la santé
- Ministère de la sécurité
- Ministère de la culture
- OPPC - Office pour l'orientation professionnelle et le coaching

#### Le CAPAS - Collectif d'associations pour l'action sociale



Depuis sa création en mai 2012, le CAPAS a réuni 30 membres dont 5 nouvelles associations. Outre les réunions régulières de comité, 3 assemblées plénières ont été organisées durant l'année. Une journée de réflexion commune sur le thème : «*Le rôle des associations du CAPAS et les spécificités du travail associatif*» de *quo nous faisons et comment nous le faisons*, de manière concertée et factuelle et une journée événementielle ont été mises sur pied.

Nous avons aussi réalisé un certain nombre de documents et présentations à l'usage communautaire. Nous avons proposé un document sur le partenariat associatif et un document CAPAS et Constitution.

[www.capas.ch](http://www.capas.ch)

#### Jobcoaching

Grâce au soutien de l'Agence 21, quatre associations du Réseau Femmes (Canabab, Formation, Formation, SOS-Femmes, Voie F) ont réalisé une étude de faisabilité et de pertinence de la mise en place d'une prestation de Jobcoaching pour femmes peu qualifiées en difficulté face à l'emploi.

Le rapport concluant à la pertinence d'un tel projet a été remis cette année et une demande déposée au Fonds suisse de la vie de Genève pour sa mise en application en 2014. Une période test de quatre mois a permis à une dizaine de femmes de bénéficier de l'accompagnement des associations de jobcoach, espagole à succès.

Cette période transparaît dans les rapports d'accompagnement et dans les documents de travail. Nous attendons maintenant la réponse du Fonds suisse de la vie de Genève pour la mise en application de la prestation de jobcoaching pour femmes peu qualifiées en difficulté face à l'emploi.

Cette période transparaît dans les rapports d'accompagnement et dans les documents de travail. Nous attendons maintenant la réponse du Fonds suisse de la vie de Genève pour la mise en application de la prestation de jobcoaching pour femmes peu qualifiées en difficulté face à l'emploi.

#### Ecole-club Migros de Balzoret

Depuis 13 ans le partenariat que nous avons établi avec l'Ecole-club Migros de Balzoret permet à de nombreuses femmes de se former malgré leur situation financière difficile. Cette collaboration est toujours très appréciée tant par les bénéficiaires des cours que par notre association.

5. Une équipe, des méthodes de travail et une expertise

5.1. Une équipe professionnelle

Notre équipe a développé depuis des années, des compétences et une expertise auprès des femmes ainsi que dans la gestion de l'association.

- Psychologie, social
- Professionnel
- Juridique, droit de la famille, droit du travail,...
- Secrétariat, graphisme, communication, site Internet
- Accueil, documentation pratique
- Bibliothèque

- Véronica Al Adjour, Geneviève Bodry
- Brunella Colombelli, Chokoufati Sami
- Fabienne Saunier
- Remplaçantes : Laurence Cruchon et Anna Granges
- Nadia-Christine Musa, Fanny Hattori
- Marie-Rose Genet
- Isabelle Bruggimann, Fanny Hattori
- «Médiation familiale» - Université, Fribourg
- «Égalité des seniors en emploi» - UNIL - PRISQ, Lusarne Fribourg
- «La famille dans les relations transfrontalières» - Université, Fribourg
- «Centre de la micro-entreprise» - Département de la cohésion sociale et de l'égalité des territoires
- «Efficace des associations à Genève» - Part Socialism, Genève
- «Efficace de genre» - SEI - Vevey
- «Réunion sur la communication des associations» - ESS, Genève
- «Colloque paternité et parentalité» - HUG, Genève
- «Science BERD» - Genève
- «Information gestion de projets» - CEDEA, Genève
- «Information sur employabilité permis B & P» - BIT, Genève
- «Évaluation pour les emplois» - Unimul, Genève
- «Réussir son retour à la vie active» - Travail Suisse, Berne
- «Programme d'intégration cantonal-PIC» - BEI, Genève
- «Favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de femmes leaders» - Réseau des FEI, Genève

«Le portfolio citoyen» - Caritas, Genève

- «Assises de l'employabilité» - Genève
- «Mixité et entreprises» - BEI, Genève
- «Atelier réseaux sociaux» - OFC, Genève

Supervisions et conseils

- Supervision de l'usage d'une escalatoire
- Supervision de notre pratique professionnelle
- Bilan-évaluation annuel ; Journée de travail en équipe comprenant l'évaluation des activités et l'élaboration des objectifs pour l'année suivante
- Consultants en informatique

Un dispositif de qualité et d'innovation

- L'équipe a mis en place un système permanent d'évaluation qualitative de ses prestations par questionnaires et sondages.
- Liègères : suite aux consultations individuelles.
- Questionnaires de satisfaction
- «Lectures de Pilgrime» : questionnaires aux lectrices
- «Activités collectives» : recueil d'appreciations lors des activités en groupe, par le biais de questionnaires d'évaluation ou par contacts directs.

5.3. Des compétences reconnues

- Interventions auprès de la HETS, de l'École d'assistant-e-s socio-éducatif-ves, pour animations de cours.
- Membre du jury pour Bachelor : HETS

A leur demande, nous avons accueilli les groupes suivants afin de leur présenter notre travail.

- Participant-es à la Conférence européenne des villes jumelles, organisée par la Ville de Genève
- Agenda 21
- Première Marche - Voie F
- Elèves assistant-es socio-éducatif-ves
- Étudiant-es de la HETS

### 6. La gestion de F-Information, un mélange d'humain et de participatif...

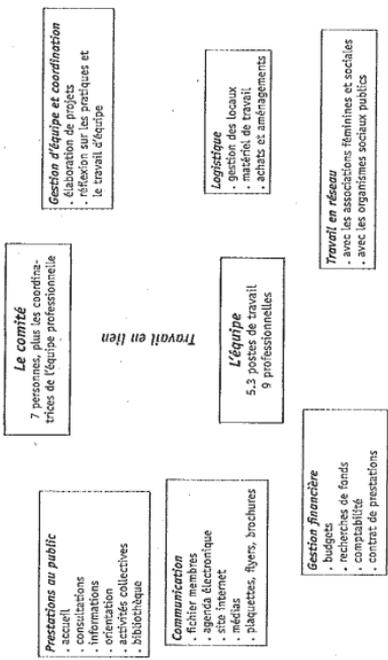
#### 6.1. Le comité

Des ressources humaines, un soutien et un apport

Le comité est composé de Madamae Doris Gerber et Brigitte Mantliert, co-présidentes, Elvira Alvarez (jusqu'en avril 2013), Anita Cueroad, Anne Kahror, Monique Lapierre, Lisa Mazzone (depuis avril 2013), Marinetta Payot, Andrea Willany (depuis avril 2013), Monsieur Philippe Aegerter (jusqu'en avril 2013), ainsi que Geneviève Borfny, Marie-Rose Genet et Fabienne Saunier, coordinatrices.



### 6.2. Des fonctions et une organisation participative



20 **Comment ça marche ?**

**Fonctionnement**

Chaque professionnelle a une fonction prédominante, et participe pour sa part à la gestion. En 1982, l'association a décidé de fonctionner sur la base de la cogestion avec l'aide, depuis 2003, d'un Comité bénévole extérieur à l'équipe, qui a pris la responsabilité de la ligne politique et financière de l'association, et qui a endossé le rôle d'employeur.

Au fil des années, le système de la cogestion a été interrogé, élaboré, mis en doute. Mais il a résisté avec quelques modifications qui sont venues soufreir un vent de modernité et de raison. La cogestion est avant tout un modèle dynamique qui nous permet souplesse et réactivité. Il nous permet aussi de gagner du temps et le temps, si c'est de l'argent, c'est surtout de l'argent pour des femmes qui nous reçoivent.

**Un modèle pratique et économique**

L'équipe dans son entier se réunit en colloque bimensuel et les sujets concernant surtout la gestion de l'association que la Vie de l'équipe se discutent à plusieurs. Le consensus est recherché, ou alors c'est le vote à la majorité qui est appliqué. Les coordinatrices s'occupent principalement du plan financier et ainsi qu'un important travail de réseau.

6.3. Une recherche d'équilibre financier

**Des partenaires financiers publics**

- Etat de Genève, par le biais du BRE et DEFE
- Ville de Genève, par le biais de la Cogestion sociale et de la solidarité
- Bureau de l'intégration des étrangers/BIEM pour les activités du B&S-F
- Communes genevoises

Fonds publics 87 %

**La recherche de fonds privés**

- Fondation Hans Widmer
- Fonds privés 3.5 %

**Nos fonds propres**

- Dons privés
- Cotisations membres
- Consultations
- Mairies/Parrains
- Fonds propres 9.5 %

**Fonds Aléah Chauffeille**

En 2013, une donatrice nous a fait un don important. Elle nous a permis, avec l'aide de la commune de Genève, d'acquiescer à nos projets sans ingérence qui permette à des collègues après analyse de la situation, de bénéficier de petites sommes pour des frais de formation ou un coup de pouce ponctuel.

**Cogestion un jour, cogestion toujours ?**

La cogestion semble-t-elle un système idéal ? Rechercher un tel système est, nous le savons, une tâche ardue. Mais la recherche que, tout fragile qu'il est, le système de cogestion a des avantages non négligeables. Notre équipe a une expérience suffisamment longue dans le temps pour pouvoir constater que c'est un système qui a permis une grande fidélité des personnes, et qui crée une atmosphère de respect et de collaboration; les moments de tensions, loin de péjorer notre travail, nous permettent des remises en question nécessaires pour continuer notre mission malgré les difficultés et les passages à vide conjoncturels.

**Nos fragilités sont des forces**

Parler de la fragilité d'un tel système est, loin d'être un aveu d'échec. En effet, comme tout système, la cogestion a ses failles et ses limites. En revanche, si, à l'aide de moments de régulation et de supervision, l'équipe arrive à surmonter les épreuves, elle n'en sort que plus forte. Les moments de supervision sont couplés avec des moments d'analyse de la pratique.

## 7. Cap sur 2014 - 2015

• **Maintenir nos prestations pour continuer à répondre aux besoins des femmes**

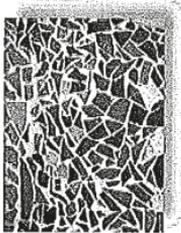
• **Offrir de nouvelles prestations collectives**  
- dans le domaine professionnel ; Bilan Portfolio de compétences  
- dans le domaine personnel ; groupe «Image de la femme» et atelier créatif

• **Développer de nouveaux moyens de communication pour toucher un public diversifié**

- Enrichissement de deux travaux de recherche HEG. Un sur notre communication actuelle et son développement et un sur l'utilisation des réseaux sociaux et les enjeux d'une présence sur ces réseaux pour les associations féminines et F-Information

- Promotion et distribution de la nouvelle brochure «Centres de légitimation et permis d'empêcher... ce que vous devez savoir» auprès des partenaires de la Banque Internationale.

• **Poursuivre la réflexion sur le développement de F-Information dans un avenir de 5 à 10 ans, notamment dans le cadre du prochain contrat de prestations et du départ à la retraite d'un certain nombre de professionnelles de l'équipe**



## Nous remercions vivement :

• le Département de la sécurité et de l'économie  
• le Bureau de la promotion et l'égalité entre femmes et hommes (BPE)  
• le Département municipal de la cohésion sociale et de la solidarité  
• le Département municipal des finances et du logement - Agenda 21

• l'Office fédéral des migrations - OIM  
• le Bureau de l'immigration des étrangers.

**Les communes de :** Meyrin, Carouge, Plan-les-Quatre, Thonex, Lancy, Coleigny, Grand-Saconnex, Onex, Chêne-Bougeries, Colongy-Ballègne, Confignon, Salligny, Versoix, Vernier, Moirier, Choulex, Dardagny, Puplinge, Lathornex, Trélex.

**Nous remercions également** la Fondation Hans Wisladorf, qui nous a permis de mener à bien certains projets et la Fondation Barbour pour l'attribution du Fonds Bagatelle.

**Nous sommes très reconnaissantes** aux fondations et organismes qui ont répondu favorablement à nos demandes de soutien financier en faveur de certaines de nos usagères : le Bureau Central d'Aide Sociale, la Fondation Héloïse et le Bureau de l'Éducation, la Fondation Huguette et la Fondation Bonheur, la Fondation G. et M. de la Roche, la Fondation Hans Wisladorf, la Fondation Pastificio, l'Association START ainsi que la Fondation genevoise de dédoucement.

## Un grand merci encore à :

• Madame Aude Chaurillaud pour son don exceptionnel.  
• Les membres de notre communauté de sport pour leur don.  
• Nos membres qui nous ont soutenus par leur présence, leurs cotisations et par leurs dons, particulièrement en 2013.  
• notre Comité pour son investissement et son appui précieux  
• Madame Sylvie Genton, médiatrice aux échanges de savoirs du RSI-F  
• aux lectrices qui ont fait don de leurs ouvrages à Filigrane  
• Madame Monique Lapiere pour sa précieuse collaboration au dépouillement de la presse à Filigrane  
• aux bénévoles qui collaborent avec Filigrane et plus particulièrement les bénévoles de Filigrane dans le domaine des enseignantes et enseignants qui collaborent régulièrement avec Filigrane.

Nous remercions spécialement les 8 personnes qui soutiennent notre projet alémanique et Parraïnes.





## Bilans au 31 décembre 2013

	2013	2012
	CHF	CHF
<b>Passif</b>		
Dettes résultant d'achats et de prestations	6'092.50	20'895.35
Dettes résultant d'assurances sociales	3'533.60	5'519.90
Passifs de régularisation	8'925.00	22'764.40
Part de la subvention à restituer à court terme	—	872.98
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>18'551.10</b>	<b>50'052.63</b>
Part de la subvention à restituer à long terme	9'735.02	1'117.21
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>	<b>9'735.02</b>	<b>1'117.21</b>
Fonds «Fondation Meyrhoise pour la promotion culturelle»	—	4'328.20
Fonds «Solidarité»	13'412.35	7'805.35
Fonds «Fondation de Bienfaisance Picets»	7'000.00	7'000.00
Fonds «Matériels et nouveaux projets»	1'571.90	1'571.90
Fonds projet brochure Epouses étrangères	10'350.98	—
Fonds de l'Association Chauffaille	1'000.00	—
Fonds de l'Institut	8'000.00	—
<b>Capitaux des fonds affectés</b>	<b>55'435.23</b>	<b>20'805.45</b>
Résultats reportés	(351.83)	(351.83)
Réserve «part de subvention non dépensée»	3'245.00	3'72.40
<b>Capital de l'association</b>	<b>2'893.17</b>	<b>20.57</b>
<b>Total du passif</b>	<b>86'614.52</b>	<b>71'995.87</b>

## Comptes de résultat au 31 décembre 2013

	2013	2012
	CHF	CHF
<b>Produits d'exploitation</b>		
Subvention Etat de Genève	515'000.00	515'000.00
Subvention Ville de Genève	165'000.00	165'000.00
Subvention Ville de Genève	19'000.00	0.00
Ville de Genève subv. Extraordinaires	12'120.00	12'120.00
Office fédéral des migrations	39'050.00	34'750.00
Dons Communales	15'000.00	70'000.00
Don Fondation Wislerdorf	—	11'160.00
Don Fondation Wislerdorf, RERO	20'000.00	—
Don pour projet brochure épouses étrangères	23'000.00	—
Don Aïche Chauffaille projets	6'000.00	555.00
Mariages/Parrainages	1'460.00	1'750.00
Dons Fonds de solidarité	6'780.00	400.00
Cotisations	11'330.00	14'320.00
<b>Total subventions, dons et cotisations</b>	<b>835'515.00</b>	<b>825'050.00</b>

## Comptes de résultat au 31 décembre 2013

## Produits d'exploitation

Consultations	14'905.00
Transit usagers	27'860.30
Revenus de prestations	1'285.33
Filiales	20.00
Vente de brochures et F-300 adresses	1'376.00
Participation Réseau femmes au dépliant	6'170.03
Revenus divers	54'876.66
<b>Total des revenus divers</b>	<b>891'391.66</b>

Total des produits d'exploitation

28

## Comptes de résultat au 31 décembre 2013

## Charges d'exploitation

Salaires bruts	476'900.30
Indemnités assurances	(8'337.00)
Personnel, véhicule	(11'327.75)
Charges sociales	78'765.28
Charges de formation et de formation	2'000.00
Autres charges de personnel	4'362.20
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>546'908.03</b>
Charges de locaux	151'002.56
Charges d'administration	59'965.89
Charges activités spécifiques	86'536.23
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>289'226.67</b>
Amortissements	4'742.60
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>845'077.30</b>

Résultat d'exploitation

Intérêts bancaires et revenus financiers	46'314.36
Charges financières	(15'650.00)
<b>Résultat financier</b>	<b>(211.08)</b>
- Attribution aux fonds affectés	(194.13)
+ Utilisation des fonds affectés	(69'380.00)
<b>Résultat des variations de fonds affectés</b>	<b>34'750.22</b>

Résultat de l'exercice avant traitement du résultat

Part du résultat revenant aux subventionnaires

Résultat de l'exercice

2013	2012
CHF	CHF
476'900.30	480'893.75
(8'337.00)	(7'451.00)
(11'327.75)	77'701.15
78'765.28	27'000.00
2'000.00	15'326.40
4'362.20	579'997.30
<b>546'908.03</b>	<b>156'418.60</b>
151'002.56	80'907.15
59'965.89	82'387.62
86'536.23	317'413.42
<b>289'226.67</b>	<b>790.40</b>
4'742.60	904'915.12
<b>845'077.30</b>	<b>(38'937.22)</b>
46'314.36	495.75
(15'650.00)	(381.60)
<b>(211.08)</b>	<b>(95.91)</b>
(194.13)	(16'560.00)
(69'380.00)	57'982.75
<b>34'750.22</b>	<b>60'922.75</b>
<b>(34'628.73)</b>	<b>1'489.62</b>
11'490.40	1'117.21
<b>8'617.80</b>	<b>372.40</b>
<b>2'972.60</b>	



Les photos sont de Henry Melton

Permanence téléphonique juridique  
022 740 51 11



Notre juriste  
vous répond  
par téléphone  
le jeudi  
entre 14h et 16h

Vous avez une question urgente mais simple,  
ne nécessitant pas une consultation sur place,  
concernant :

- . le droit de la famille
- . le droit du travail
- . le harcèlement sexuel et psychologique
- . les assurances sociales
- . les permis de séjour et le droit des personnes étrangères
- . le droit des locataires



**F-Information :**

67, rue de la Servette  
CP 128  
1211 Genève 7

-> 1<sup>er</sup> étage

Tél. 022 740 31 00  
Fax. 022 740 31 44

[www.f-information.org](http://www.f-information.org)  
[femmes@f-information.org](mailto:femmes@f-information.org)

**HORAIRES :**

Lundi	14h - 18h
Mardi	9h - 18h
Mercredi	9h - 13h
Jeudi	9h - 20h
Vendredi	9h - 13h

**Bibliothèque Filigrane :**

67, rue de la Servette  
CP 128  
1211 Genève 7

-> en arcade

Tél. 022 740 31 41

[www.f-information.org/filigrane](http://www.f-information.org/filigrane)  
[filigrane@f-information.org](mailto:filigrane@f-information.org)

**HORAIRES :**

Lundi	14h - 18h
mardi	12h - 16h
mercredi	10h - 12h
	14h - 18h
jeudi	14h - 20h
vendredi	14h - 18h



## Annexe 7

## Activités régulières de l'association, 2011-2014

PRESTATIONS USUELLES	Statistiques 2011	Statistiques 2014
<b>... un lieu d'accueil</b> <i>Un espace d'accueil avec salle d'attente et un vaste choix de documentation pratique</i>	<b>7'092</b> fréquentations des activités	<b>9'093</b> fréquentations des activités
<b>... un travail individuel auprès des femmes</b>		
- <i>Un accueil téléphonique</i>	<b>1'823</b> demandes téléphoniques	<b>2'561</b> demandes téléphoniques
- <i>Deux salles d'entretien : des consultations individuelles psycho-sociales, juridiques ou professionnelles, avec le souci constant d'écouter au plus près les préoccupations des femmes, et de répondre au cas par cas</i>	<b>1'563</b> entretiens individuels	<b>1'655</b> entretiens individuels
- <i>Des démarches d'aide et de suivi</i>	<b>530</b> démarches effectuées	<b>638</b> démarches effectuées
<b>... des activités collectives dans le souci de favoriser les rencontres entre les femmes</b>	<b>1'549</b> fréquentations pour les activités collectives	<b>2'145</b> fréquentations pour les activités collectives
- <i>Des groupes réguliers</i>		
- <i>Des animations et des expositions</i>		
<b>... de la documentation et de l'information</b>		
- <i>Une bibliothèque spécialisée sur les femmes, la famille, les questions de genre et d'égalité de quelque 12'000 documents, en arcade, avec vitrines thématiques</i>	<b>2'151</b> visites	<b>2'732</b> visites
- <i>De la documentation pratique, des adresses, des liens.</i>	<b>2'885</b> prêts	<b>6'393</b> prêts
- <i>Un agenda mensuel d'activités à Genève (en format électronique depuis 2012)</i>	Diffusé à <b>600</b> ex.	Diffusé à <b>800</b> ex.
- <i>Un site internet (informations sur les activités de F-Information et autres associations féminines, dossiers thématiques)</i>		

## Résumé Statistiques - Evolution des demandes

Prestations	2011	2012	2013	2014
<i>Prestations individuelles</i>	3'392	4'173	3'854	4'216
<i>Information et documentation</i>	2'151	2'067	2'644	2'732
<i>Activités collectives</i>	1'549	1'418	1'764	2'145
<b>TOTAL</b>	<b>7'092</b>	<b>7'658</b>	<b>8'262</b>	<b>9'093</b>

**Annexe 8**

<b>Partenariats développés :</b>		
<b>Associatifs</b>	Réseau femmes (réseau des associations féminines de Genève)	
	OWIT (Organization of Women in International Trade)	
	CAPAS (collectif d'associations pour l'action sociale)	
	CLAFG (centre de liaison des associations féminines de Genève)	
	ADC (association de défense des chômeurs)	
	Phare Seniors	
	Le Trialogue	
	Foyers d'hébergement pour les femmes (Au cœur des Grottes, Arabelle, Solidarité femmes, etc.)	
	<b>Services publics</b>	BPE (Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes)
		BIE (Bureau de l'intégration des étrangers)
Ville de Genève :		
- Agenda 21-Ville durable		
- délégation à l'égalité		
- UAC (Unités d'action communautaire)		
- Fonds chômage		
- Département des finances et du logement		
- Service culturel		
- Service social		
Services sociaux communaux		
HG (Hospice Général)		
Centre LAVI (loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions)		
BCAS (bureau central d'aide sociale)		
OFPC (Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue)		
<b>Lieux de formation</b>	ECM (Ecole-club Migros)	
	HETS (Haute Ecole de Travail Social)	
	HEG (Haute Ecole de Gestion, section I+D – information et documentation)	
<b>Partenaires financiers</b>	Hélène et Victor Barbour	
	Hans Wilsdorf	
	G. & M. Gialdini	
	Start	
	Fonds genevois de répartition de la Loterie romande	

**Annexe 9****Contexte et perspectives de F-Information pour les années 2016-2019**

En 2011, F-Information a participé à l'enquête des Etats généraux de l'égalité entre hommes et femmes « 30 ans d'égalité, ça vous est égal ? » qui relevait les principales problématiques et obstacles rencontrés par les femmes à Genève.

Sauf autre indication spécifique, les constats ci-dessous sont tirés des enquêtes et synthèses menées dans ce cadre. Les données sont disponibles dans les deux publications suivantes :

- *Cahier de l'égalité entre hommes et femmes à Genève, 2011*
- *Constats tirés de la plaquette du Réseau Femmes « Associations féminines subventionnées par l'Etat ou/et la Ville et prestataires de service », 2013*

Ces statistiques rejoignent les constats faits au quotidien sur le terrain qui démontrent que depuis le principe constitutionnel sur l'égalité entre hommes et femmes de 1981,

**les discriminations envers les femmes sont encore très présentes dans les faits.** F-Information poursuit donc sa mission, en posant pas à pas des actions pour œuvrer à une société plus égalitaire entre femmes et hommes, plus solidaire et plus juste.

Dans les pages qui suivent, les constats sont posés dans la colonne de gauche, les actions ou projets que F-Information entend développer pour agir sur ces constats se trouvent dans la colonne du milieu et les partenaires engagés à ses côtés pour le faire figurent dans la colonne de droite.

Constats	Actions / projets	Partenariats / collaborations établis ou envisagés
<p><b>Violences</b></p> <p>1 femme sur 5 est victime de violence conjugale (physique ou sexuelle) et 2 femmes sur 5 subissent des violences verbales ou comportementales au cours de leur vie.</p> <p>En Suisse, 21 femmes en moyenne sont tuées chaque année par leur partenaire.</p> <p>33,8% des adolescentes à Genève ont déjà vécu une ou des violences sexuelles.</p>	<p>Conseils et aides juridiques sur les mesures de protections</p> <p>Orientation dans le réseau</p> <p>Participation à des groupes de travail et à des campagnes : groupe de travail mariages forcés, groupe de travail sur les violences de genre, création de mallettes pédagogiques (mariages forcés, excision)</p>	<p>Foyers d'hébergement, centres de consultations</p> <p>BPE, Rinia Contact, FASE, Planning familial, Arcade Sages-Femmes, AMIC, Camarada, Agenda 21</p>

<p><b>Pauvreté/précarité</b></p> <p>Les familles monoparentales représentent 19 % des dossiers d'assistance.</p> <p>En Suisse, 10,7 % des femmes entre 20 et 59 ans sont touchées par la pauvreté.</p> <p>La pauvreté frappe deux fois plus de femmes divorcées que d'hommes divorcés.</p> <p>18,5 % des femmes (5,6 % des hommes) ont un revenu de moins de CHF 3'783.– brut par mois</p>	<p>Prêts sans intérêt de petits montants n'excédant pas CHF 1'500.– pour aides financières ponctuelles</p>	<p>Donatrice privée</p>
<p><b>Formation/Travail</b></p> <p>Le chômage des femmes, en particulier peu qualifiées, est systématiquement plus élevé que celui des hommes.</p> <p>24 % des femmes résidant sur le canton de Genève n'ont pas de formation post-obligatoire.</p> <p>Plus d'une personne sur deux n'atteint pas le niveau de compétence minimal pour satisfaire aux exigences de la vie courante et professionnelle.</p>	<p>Service de job-coaching</p> <p>Bilans portfolio de compétences pour femmes en emploi, et bilan de compétences pour divers publics (mères au foyer, bénévoles, retraité-e-s)</p> <p>Ateliers et séances d'informations juridiques, en particulier sur la Loi sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg)</p>	<p>Fondation privée</p> <p>Associations du Réseau femmes, Ville Genève</p> <p>Associations faitières professionnelles, associations féminines, OFPC, CAPAS</p> <p>BPE, réseaux professionnels, (BPW, OWIT) associations du secteur concerné, syndicats</p>

<p><b>Formation/Travail (suite)</b></p> <p>Sur une échelle de 0 à 6, le niveau moyen d'épuisement est plus élevé chez les femmes (2,73 en moyenne) que chez les hommes (2,36).</p> <p>35 % des femmes de l'échantillon atteignent un niveau d'épuisement considéré comme important contre 26 % des hommes (<i>selon l'échelle MBI- Maslach Burnout Inventory</i>).</p> <p>Les femmes sont plus nombreuses à rapporter un épisode de burn out (46 %) que les hommes (40 %) (<i>Le burn out et ses causes : étude en Suisse romande, 2007</i>)</p> <p>Le vieillissement actif et le chômage des femmes 50+ revêtent des caractéristiques différentes de ceux des hommes. Au sein des personnes en fin de droit, les personnes peu qualifiées, les femmes âgées de 45 à 64 ans et les familles monoparentales sont surreprésentées (<i>Actualités OFS, 2009</i>).</p> <p>En Suisse 9,1% des postes de direction sont occupés par des femmes, dont seulement 1,7% au niveau des directions générales des entreprises. (<i>The CS Gender 3000 : Women in Senior Management, Crédit Suisse, septembre 2014, p. 14</i>)</p>	<p>Ateliers de sensibilisation et de prévention sur la souffrance au travail et création d'un groupe de parole pour les conjoint-e-s de personnes en burn-out.</p> <p>Un groupe de travail, initié par F-Information, sur le chômage des femmes seniors, apportera la perspective de genre dans le cadre des Assises de l'employabilité.</p>	<p>Syndicats, entreprises, OCIRT, BPE</p> <p>Partenaires : BPW, Agenda 21 Ville de Genève, Association de défense des chômeurs (ADC), Phare Seniors.</p>
--	--	--

<p><b>Famille/Divorce</b></p> <p>9 femmes sur 10 vivant dans un ménage comptant des enfants de moins de 15 ans assument seules les tâches domestiques et familiales.</p> <p>Plus d'un couple sur deux divorce à Genève.</p> <p>Accès limité à la défense juridique. L'Assistance Juridique n'est plus une aide financière mais un prêt remboursable sur 60 mensualités (dès 2011).</p> <p>Pour une partie des femmes les frais d'avocat ne sont pas supportables, vu leurs revenus</p>	<p>Séances d'informations collectives sur l'impact financier de certains choix (contrat de mariage, dettes, travail à temps partiel, femmes qui travaillent avec leur conjoint dans le domaine du commerce ou de l'agriculture, par ex)</p> <p>Groupes de parole pour adultes (parents, beaux-parents, grands-parents) dans des situations de reconstitution familiale. But : aider les participant-e-s à se situer dans ces nouvelles configurations familiales, entraide et partage d'expériences, afin d'éviter le sentiment de solitude et la souffrance que peuvent générer ces situations.</p> <p>Démarches juridiques qui permettent d'éviter des frais d'avocat ou de faire des procédures simples quand l'aide juridique est refusée.</p>	<p>Associations féminines professionnelles (par ex Union des femmes paysannes), CAPAS</p> <p>Associations actives dans le secteur de la familles</p>
<p><b>Logement</b></p> <p>Taux de vacances des logements : 0,39 %.</p> <p>Exigences de plus en plus élevées des régies</p> <p>Les contrats de travail précaires, la paupérisation des femmes seules avec enfants, le divorce, rendent les dossiers auprès des régies quasi non recevables.</p>	<p>Lancement d'une étude de faisabilité et d'un business plan en vue de créer des logements relais pour les femmes et les jeunes mères seules avec leurs enfants</p>	<p>Fondations privées</p> <p>Réseau femmes, régies de la place, CLAFG, (Association des Vernets d'Arve)</p>

<p><b>Migration/intégration</b></p> <p>Dépendance financière des femmes étrangères au sein du couple dont le statut de séjour est lié à celui du conjoint.</p>	<p>Diffusion de la brochure d'information juridique sur les conjointes de détenteurs de carte de légitimation « Carte de légitimation et permis CI, conjoint-e-s, ce que vous devez savoir ! »</p>	<p>BIE, BPE, Agenda 21</p>
<p>Si les femmes migrantes ont toujours constitué une part importante des flux migratoires vers l'Europe, elles sont restées relativement invisibles dans l'espace public des pays d'accueil, que ce soit en termes d'objet de recherche, de cibles médiatiques ou de mobilisations collectives. Le Comité de la Convention pour l'élimination des discriminations faites aux femmes a demandé à la Suisse de se préoccuper des femmes migrantes, de leur intégration et des discriminations multiples qu'elles subissent. (CEDAF, 2009)</p>	<p>Projet « Récits de vie »: en partenariat avec l'UAC du quartier de la Servette, la bibliothèque Filigrane et le RESI-F proposent de mettre en lien des migrantes en vue de récolter une série de témoignages autour de l'expérience de la migration au féminin.</p>	<p>UAC Servette-St-Jean-Pt-Saconnex</p>

<p><b>Inégalités/stéréotypes</b></p> <p>Séréotypes dans la petite enfance et influence sur les rapports sociaux de sexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- On compte 10 fois plus de livres avec un héros qu'avec une héroïne (<i>Dafflon Nouvelle 2002</i>)</li> <li>- Si on présente à des enfants une illustration d'enfant asexué, les filles et les garçons projettent à 90% une identité masculine et lui donnent un prénom masculin (<i>Du côté des filles, 1998</i>)</li> <li>- Une étude a montré que la littérature enfantine peut exercer un effet prononcé sur la conformité du comportement des enfants aux rôles traditionnels de sexe (<i>Journal suisse de psychologie, vol. 61, 2002, pp. 85-103</i>)</li> </ul>	<p>Développement d'un fonds documentaire d'albums non sexistes et organisation d'animations-lectures pour les enfants avec des livres non stéréotypés (bibliothèque Filigrane)</p> <hr/> <p>Mise sur pied d'une cinémathèque Femmes avec des films documentaires ou de fiction, pour renforcer une image positive des femmes dans l'audiovisuel</p>	<p>Fondations privées</p>
<p><b>Autres</b></p> <p>La part des internautes (c'est-à-dire les personnes qui ont utilisé internet au cours des trois derniers mois précédant l'enquête) dans la population âgée de 15 ans et plus, est passée de 78 % en 2010 à 84 % en 2014. Ceci représente 5,8 millions de personnes en 2014. La quasi-totalité des habitants de moins de 45 ans fait partie des internautes.</p> <p>Près de la moitié des internautes est active sur les réseaux sociaux (47 % contre 36 % en 2010). Pour les 15-24 ans, la proportion s'élève à 83 % (+5 points par rapport à 2010). <i>OFS, déc. 2014</i></p>	<p>Entre 2016 et 2019, l'accent va être mis sur un accès facilité aux prestations de l'association par le biais des nouvelles technologies de communication. Des consultations en ligne pourront être proposées. Ceci permettra à F-information de diversifier et d'élargir son public notamment en touchant les jeunes adultes.</p>	

## **Annexe 10**

### *Buts proposés au comité pour les années 2016-2019*

F-Information va poursuivre les buts statutaires qu'elle s'est toujours fixés. Mais face à une situation financière qui peut s'avérer délicate, voire difficile, l'association pourrait être amenée à réévaluer et réajuster ses prestations en fonction des ressources financières et des ressources humaines disponibles.

Le comité et l'équipe de F-information ont projeté une nouvelle série de mesures pour s'adapter et mieux répondre aux besoins de son public, tout en veillant à la sensibilisation et à la prévention nécessaires en amont :

#### **Objectifs prestations :**

- création de nouveaux ateliers juridico-professionnels, ainsi que des groupes de « prévention de la souffrance au travail »
- organisation d'une large information pour la permanence juridique téléphonique hebdomadaire
- présence sur les réseaux sociaux pour cibler un public plus jeune et plus large
- développement de fonds documentaires pédagogiques spécifiques pour lutter contre les stéréotypes sexistes

#### **Objectifs financiers :**

- Renforcer l'autofinancement et développer les fonds propres de l'association notamment par le biais d'une recherche active menée par une professionnelle pour des dons individuels et des apports de nouvelles personnes - marraines/parrains.
- Développer les outils de contrôle interne.
- Augmenter les fonds propres nécessaires jusqu'à couvrir deux mois de charges de fonctionnement

#### **Objectifs travail en réseau/parteneriat**

- Poursuivre la gestion du projet de job-coaching, mené par le Réseau femmes<sup>1</sup>, soutenu financièrement par un fonds spécial dans le cadre de l'Agenda 21 de la Ville de Genève.
- Lancement d'une étude de faisabilité et d'un business-plan en vue de créer des logements-relais pour des femmes en difficulté et des jeunes mères élevant seules leurs enfants.
- Renforcer la participation au sein du Collectif CAPAS<sup>2</sup> (Collectif d'associations pour l'action sociale)
- Travailler avec des nouveaux partenaires : syndicats, OCIRT, ADC, Associations

<sup>1</sup> Le réseau femmes comprend 9 associations féminines subventionnées par le canton ou la Ville prestataires de service. Ce réseau a pour but de rendre visible les complémentarités entre ces associations, d'échanger sur les pratiques professionnelles et faire des actions communes. Il permet aussi une mise en commun des ressources et des compétences pour mener à bien des projets : Job coaching, projet de logements relais etc....

<sup>2</sup> CAPAS : rassemble 33 associations sociales de taille différente, prestataires de services sur le plan local, national et international, qui recouvrent 85 domaines d'interventions complémentaires. Leurs valeurs communes : respect des droits fondamentaux, justice sociale, engagement citoyen, écoute de la personne. Partenaire incontournable des institutions publiques pour les questions de politique sociale et de santé.

- Professionnelles de femmes ( par ex OWIT), autres fondations privées, régies
- Activer et développer le réseautage, rester une «pépinières d'idées» pour la création de nouveaux projets.

**Annexe 11**

## Liste d'adresses des personnes de contact

<b>Présidence et secrétariat général du département présidentiel</b>	M. François Longchamp, conseiller d'Etat  Adresse postale : Rue de l'Hôtel-de-Ville 2 Case postale 3964 1211 Genève 3  Tél : 022 327 95 00 Fax : 022 327 95 19
<b>Direction générale de l'intérieur</b>	M. Michaël Flaks, directeur général  Adresse postale : Rue de l'Hôtel-de-Ville 2 Case postale 3918 1211 Genève 3  Tél : 022 327 96 03 Fax : 022 327 96 10
<b>Service des finances du département présidentiel</b>	Mme Malika Bussien, cheffe de service  Adresse postale : Rue de l'Hôtel-de-Ville 2 Case postale 3964 1211 Genève 3  Tél : 022 327 95 40 Fax : 022 327 95 49
<b>Inspection cantonale des finances</b>	Inspection cantonale des finances Route de Meyrin 49 Case postale 3937 Tél : 022 388 66 00 Fax : 022 388 66 11
<b>F-Information</b>	Mme Doris Gerber, présidente de F-Information  Adresse postale: F-Information 67, rue de la Servette Case postale 128 1211 Genève 7  Tél: 022 740 31 00 Fax: 022 740 31 44

**Annexe 12**

Directives transversales disponibles sur le site  
<https://www.ge.ch/subventions/bases-legales.asp>